

Paul
s'expose
en plein air
dans les rues
du Plateau

Page E 1



Doit-on
encore
craindre la
bombe
nucléaire?

Page B 1

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVIII N° 181

LE DEVOIR, LES SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 AOÛT 2017

2,83 \$ + TAXES = 3,25 \$

MONTRÉAL EST FIÈRE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Un grand party pour célébrer la fierté

L'ambiance était à la fête vendredi soir au parc des Faubourgs, à Montréal, pour le lancement de la dixième édition de Fierté Montréal. Marie-Mai (notre photo), Karim Ouellet, Pascale Picard, Claude Bégin, Martha Wainwright, Mara Tremblay, Dan Bigras, Damien Robitaille, Gregory Charles, Elisapie ainsi que d'autres artistes québécois très populaires ont enchaîné leurs succès dans le cadre du spectacle gratuit *Montréal est fière*. Fierté Montréal, qui célèbre la diversité sexuelle et la pluralité de genres, se poursuit jusqu'au 20 août dans la métropole. L'événement se conclura avec le traditionnel défilé sur le boulevard René-Lévesque.

RECENSEMENT

Statistique Canada révisera les résultats sur la langue

Les données sur
les francophones
hors Québec pourraient
aussi être erronées

MARIE-LISE ROUSSEAU

Statistique Canada a reconnu vendredi avoir publié des données erronées sur la langue dans les résultats du plus récent recensement. Ces erreurs pourraient également concerner les communautés francophones de l'extérieur du Québec.

Une erreur informatique a influé sur les réponses d'environ 61 000 citoyens ayant rempli leur questionnaire de recensement en français, a expliqué l'agence nationale de statistiques vendredi.

Des données révélées par *Le Devoir* et *The Gazette* jeudi jetaient une ombre sur ce volet crucial du recensement. Les chiffres indiquaient que la population de langue maternelle anglaise avait augmenté de façon importante dans une vingtaine de régions métropolitaines

VOIR PAGE A 10 : RECENSEMENT

Lire aussi : Les errements de Statistique Canada. L'éditorial de Brian Myles. **Page B 4**

AUJOURD'HUI



Sports › Denis Shapovalov s'invite dans le carré d'as de la Coupe Rogers. Le jeune Canadien a éliminé le Français Adrian Mannarino en trois manches de 2-6, 6-3, 6-4. **Page C 9**

Plaisirs › Arezzo, trésor oublié de la Toscane. Entre Florence et Rome se « cache » celle petite ville de 100 000 âmes. **Page D 1**

Actualités › Un « food truck » intellectuel pour nourrir l'esprit des gens de la rue. La caravane d'Exeko fait appel à l'art comme outil de médiation. **Page A 4**



Avis légaux.....A 6
Météo.....A 8
Décès.....C 9
Mots croisés.....B 6
Petites annonces.....C 9
Sudoku.....B 6

Il était une fois Balconville

Petite histoire d'une tradition montréalaise qui ne dérougit pas

MARIE-LISE ROUSSEAU

Ils vivent dans l'ombre des escaliers, symbole emblématique de Montréal qui s'invite jusque sur les cartes postales. Et pourtant, ils méritent eux aussi leur place au soleil. Ils? Les balcons, tout aussi représentatifs de notre architecture. « Le balcon fait partie de l'identité du paysage montréalais. Il imprime une forte particularité aux paysages de rue », soutient le professeur à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal Sylvain Paquette.

Cette omniprésence du balcon est propre à Montréal. « Quand on regarde d'autres villes proches pleines de duplex et de triplex, comme Boston et Chicago, on remarque que les balcons y sont très rares », avance le professeur en études urbaines et touristiques à l'UQAM, David Hanna.

Culture populaire

La comédienne Dominique Michel chantait déjà la vie de balcon en 1957 : « En veillant sur l'perron, par les beaux soirs d'été... » entonnait-elle dans la chanson populaire justement nommée *En veillant sur l'perron*.

Ce milieu de vie extérieur a été baptisé Balconville dans les



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

En cette période estivale, on peut apercevoir sur les balcons des amis trinquer, des lecteurs dévorer un bouquin, etc.

années 1960, notamment par l'écrivain Michel Tremblay, chez les francophones, et par le dramaturge David Fennario, du côté des anglophones. Ce dernier a d'ailleurs connu un grand succès en 1979 avec sa pièce de théâtre *Balconville*,

dont le récit se déroulait dans Pointe-Saint-Charles.

Il suffit de visionner quelques images d'archives des quartiers ouvriers de Montréal de cette époque

VOIR PAGE A 10 : BALCON

FRACTURATION

« Le moratoire de Québec était légitime »

Le Centre québécois en droit de l'environnement demande à intervenir devant le tribunal de l'ALENA pour faire valoir le principe de précaution

SARAH R. CHAMPAGNE

Québec était en droit d'instituer un moratoire sur la fracturation hydraulique et Ottawa ne devrait pas compenser Lone Pine. C'est du moins l'argumentaire du Centre québécois en droit de l'environnement (CQDE), qui vient de demander à intervenir dans cette poursuite.

La compagnie Lone Pine Resources, constituée en personne morale au Delaware et opérant aussi au Canada, détient des intérêts dans Junex. Le moratoire sur la fracturation hydraulique, adopté par Québec en 2011, a eu pour conséquence de révoquer le permis d'exploration de gaz naturel détenu par Junex. Peu après, en 2012, Lone Pine réclame 150 millions de dollars canadiens à Ottawa, invoquant le chapitre XI de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

Le CQDE a demandé vendredi le statut d'intervenant devant le tribunal d'arbitrage de ce traité. En plus du versement financier, le Centre

VOIR PAGE A 10 : ENVIRONNEMENT

ACTUALITÉS

SANTÉ

Sentir les signes avant-coureurs de l’Alzheimer

Un test d’odeurs permettrait de dépister la maladie jusqu’à 20 ans avant l’apparition des premiers symptômes

MARIE-LISE ROUSSEAU

Une diminution de la capacité à reconnaître des odeurs du quotidien pourrait être un signe avant-coureur du développement de la maladie d’Alzheimer, selon une récente étude réalisée par les chercheurs montréalais du Centre de recherche en prévention de la maladie d’Alzheimer et publiée dans la revue scientifique *Neurology*.

Cette découverte du centre affilié à l’Institut Douglas et l’Université McGill est majeure, puisqu’elle pourrait permettre de détecter la pathologie jusqu’à 20 ans avant son apparition et de retarder l’apparition des premiers symptômes chez les patients à risque.

La capacité à identifier des odeurs communes, comme celles du citron ou du bois brûlé, est une des premières fonctions cognitives que perd une personne à risque de souffrir d’Alzheimer. Ce phénomène se reflète chez les patientes du directeur adjoint du Centre, le Dr Jules Poirier, qui ont tendance à porter beaucoup de parfum en raison de la perte progressive de leur odorat, rapporte-t-il.

Il avait déjà été démontré que la perte de reconnaissance des odeurs était liée à cette maladie dégénérative. « Dans le cerveau, on a des neurones impliqués dans la mémoire de la même manière qu’elles le sont dans la reconnaissance des odeurs », explique le chercheur qui a découvert le gène principal de la maladie en 1993.

La nouveauté, c’est qu’on peut désormais détecter cette



ISTOCK

La capacité à identifier des odeurs est une des premières fonctions cognitives que perd une personne à risque de souffrir d’Alzheimer.

perte de 15 à 20 ans avant le diagnostic de la maladie. « Nos sujets n’avaient aucun problème de mémoire lorsqu’ils ont été recrutés », précise le chercheur.

Pire pour les femmes

Un test d’odeurs a été mené auprès de 274 participants âgés en moyenne de 63 ans et dont un parent a souffert de la maladie, donc à risque d’en souffrir aussi. Pas moins de 74 % d’entre eux sont des femmes, celles-ci étant davantage touchées par l’Alzheimer.

« Plus on vieillit, plus le risque pour les femmes est élevé. À 90 ans, l’Alzheimer touche dix femmes pour un homme », explique le Dr Poirier.

Une centaine de participants ont également subi une ponction lombaire, qui permet de recueillir le liquide céphalo-rachidien, où baignent les cellules mortes du cerveau. « Quand une cellule meurt, elle se vide de son contenu dans cet environnement. Plus il y a de cellules qui meurent, plus la molécule qu’on mesure dans le

liquide augmente. »

Les chercheurs ont établi un lien entre la diminution de la reconnaissance des odeurs et la composante du liquide céphalo-rachidien. « Il y a un lien direct entre cette perte de la capacité à reconnaître des odeurs et l’accumulation des changements purement biologiques associés à la pathologie de l’Alzheimer », explique le Dr Poirier.

Le test d’odeur est plus avantageux que la ponction lombaire, soutient le chercheur. Il est notamment plus

abordable, plus agréable pour les patients et il peut être mené par un infirmier.

A ce jour, le prélèvement du liquide céphalo-rachidien était le moyen le plus fiable de détecter la maladie d’Alzheimer, mais cela pourrait changer. Il faudra toutefois patienter quelques années pour le savoir, prévient le chercheur.

« On va suivre les participants pendant quatre ou cinq ans encore et vérifier la proportion des gens chez qui on a décelé des anomalies qui rece-

125 000

personnes souffrent de la maladie d’Alzheimer au Québec. Ce nombre s’élève à 750 000 pour l’ensemble du Canada. Ces données risquent d’augmenter significativement au cours des prochaines années.

vront un diagnostic de la maladie. À ce moment, on pourra dire avec précision, selon les résultats des tests, le pourcentage de chances de l’avoir. »

C’est pourquoi le Dr Poirier parle de cette étude comme de « la phase 1 » d’une plus vaste recherche qui pourrait à terme révolutionner le traitement de l’Alzheimer.

Malgré des centaines d’études sur le sujet, aucun traitement efficace contre l’Alzheimer n’existe à ce jour. La raison ? « Au moment où les symptômes de la maladie se manifestent, une quantité importante de cellules sont déjà mortes. Et on ne répare pas les cellules endommagées du cerveau, contrairement à celles de la peau, par exemple », explique le chercheur.

Ainsi, la clé est de prévenir plutôt que guérir, comme le dit le dicton, puisque le mal est fait lorsque le diagnostic est posé. Selon le chercheur, étant donné que l’Alzheimer touche des personnes en fin de vie, il est réaliste de miser sur le report de l’apparition des symptômes plutôt que sur la guérison.

Le Devoir

les

SOLDES

d'été

DU 8 AU 27 AOÛT

Escapade. Composition d'éléments habillés de tissu à motifs **MISSONI** HOME et de tissus unis, design Zeno Nugari.

Profitez de prix particulièrement séduisants dans toutes les collections durant les soldes d'été

MONTRÉAL - BROSSARD - LAVAL - TORONTO

• Service de design intérieur*

rocheboboïs
PARIS

www.roche-boboïs.com

Photo Michel Gibeert. Mise à l'architecture : www.christophebernard.ca. Les prix « Les soldes d'été » sont valables au Canada du 8 au 27 août et les ne peuvent être jumelés entre eux ou à aucune autre promotion. *Voir conditions en magasin.

ACTUALITÉS

SERVICES FRONTALIERS

« Une réponse exceptionnelle à une situation exceptionnelle »

Vingt agents d'immigration supplémentaires seront chargés de traiter les cas de demande d'asile au Québec

MAGDALINE BOUTROS

L'Agence des services frontaliers du Canada avertit les Haïtiens qui arrivent massivement au Québec depuis quelques semaines que « *traverser la frontière illégalement, ce n'est pas un laissez-passer pour le Canada* ».

En point de presse à Saint-Bernard-de-Lacolle vendredi après-midi, Patrick Lefort, directeur général régional de l'ASFC, a rappelé qu'il existe « *des règlements rigoureux en matière d'immigration* » au Canada et que ceux-ci seront appliqués.

Des données provenant du gouvernement canadien révèlent d'ailleurs que seulement 50 % des demandes d'asile déposées par des Haïtiens en 2016 ont été acceptées.

Du 1^{er} au 7 août seulement, 1798 personnes ont traversé clandestinement la frontière canado-américaine au Québec. La très vaste majorité de ces demandeurs d'asile sont des Haïtiens qui fuient les États-Unis de crainte de se faire expulser par le gouvernement de Donald Trump.

M. Lefort a indiqué que des effectifs supplémentaires provenant des quatre coins du pays seront déployés à Saint-Bernard-de-Lacolle dans les prochains jours afin d'appuyer les douaniers qui sont surchargés. « *C'est une réponse exceptionnelle à une situation exceptionnelle*, a-t-il expliqué. *Normalement, les volumes de migrants qui passent à Saint-Bernard-de-Lacolle au point d'entrée se limitent à une douzaine de cas par jour.* »

Or, depuis quelques jours, de 200 à 250 demandeurs d'asile entrent quotidiennement au pays, de manière illégale, en passant par le chemin



GRAHAM HUGHES LA PRESSE CANADIENNE

Des effectifs supplémentaires provenant des quatre coins du pays seront déployés à Saint-Bernard-de-Lacolle dans les prochains jours afin d'appuyer les douaniers qui sont surchargés.

Roxham. Jusqu'à 1200 personnes sont actuellement en transit au poste frontalier de Saint-Bernard-de-Lacolle.

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada a pour sa part mentionné qu'elle créera une équipe spéciale d'agents chargée de traiter exclusivement les demandes d'asile déposées au Québec. Vingt agents formeront cette nouvelle équipe de travail, qui devrait entrer en

fonction le mois prochain.

La Commission de l'immigration assure que l'ajout de personnel pour traiter spécifiquement les demandes déposées au Québec ne signifie en aucun cas que ces demandes seront traitées de manière prioritaire. Le centre des opérations gouvernementales du gouvernement fédéral a également été activé pour faciliter les interactions entre les différents partenaires fédéraux.

Campements temporaires

Par ailleurs, quelque 110 militaires canadiens, provenant principalement du Royal 22^e Régiment de la base de Valcartier, se trouvent toujours à Saint-Bernard-de-Lacolle pour terminer l'installation d'un campement temporaire. Vendredi après-midi, l'armée avait érigé 32 tentes modulaires équipées de planchers de bois, de chauffage et d'électricité. La capacité d'accueil du campement était

alors de 512 personnes, rapporte la lieutenantante de vaisseau Eliane Trahan, qui se trouve à Saint-Bernard-de-Lacolle.

Patrick Lefort a évoqué l'idée de doubler la capacité d'accueil du camp. L'armée n'a toutefois reçu aucune demande formelle allant en ce sens, souligne la lieutenantante de vaisseau Trahan.

La Croix-Rouge canadienne, qui assure la gestion du camp depuis jeudi, a installé sur

place des toilettes chimiques. Des douches ont été commandées et devraient arriver incessamment, assure le porte-parole Carl Boisvert. Malgré des informations contradictoires qui ont circulé en début de journée, la Croix-Rouge maintient qu'aucun cas de gastro-entérite n'a été signalé sur le site. « *La tente d'isolement n'est pas utilisée pour l'instant* », soutient M. Boisvert, qui confirme toutefois quatre cas de diarrhée.

Une dizaine de bénévoles de la Croix-Rouge sont sur place pour gérer l'attribution des lits et la distribution de la nourriture. Des trousse de premiers soins, des couvertures et des produits pour bébés sont offerts aux personnes qui se trouvent sur place. Une clinique mobile avec six infirmières prodigue également des soins de base.

Des agents de l'Agence des services frontaliers encerclent le site pour assurer la sécurité des lieux.

Les demandeurs d'asile ne restent généralement que deux ou trois jours sur ces sites d'hébergement temporaire. L'Agence parvient à traiter jusqu'à 230 dossiers par jour, souligne M. Lefort. « *Les gens sont en transit sur une base très rapide ici* », rappelle-t-il, ajoutant que le personnel additionnel permettra d'accroître cette capacité de traitement. Il convient toutefois qu'il s'agit de « *conditions de confort minimum* ». Le camp d'accueil dressé par l'armée est installé sur un terrain gazonné situé derrière l'édifice où sont acheminés par autobus les demandeurs d'asile qui sont interceptés près du poste frontalier de Lacolle.

La Presse canadienne

CUBA

Qu'est-ce que cette arme sonore qui aurait rendu sourds les diplomates américains ?

PAULINE GRAVEL

À l'instar de plusieurs diplomates américains en poste à La Havane, au moins un diplomate canadien en mission à Cuba aurait mystérieusement subi une perte d'audition dans le cadre de ses fonctions sur cette île des Caraïbes. Après enquête, les autorités américaines attribuent cette surdité qui a conduit au rapatriement des diplomates à un « *dispositif acoustique secret* » émettant des ondes sonores de fréquences inaudibles. Cette explication laisse toutefois très perplexes les experts en audiologie...

Les autorités américaines ont confirmé mercredi l'expulsion de deux diplomates cubains de Washington en représailles à ce qu'elles appellent ces « *incidents étranges* » dont ont été victimes à Cuba, au cours de l'automne 2016, environ cinq diplomates américains et leurs épouses. Selon les enquêteurs américains, les diplomates auraient été exposés à un dispositif de pointe qui émet des sons inaudibles, mais susceptibles d'endommager le système auditif des personnes touchées. Ces dispositifs auraient été installés à l'intérieur ou à proximité des résidences des diplomates en question. Les enquêteurs précisent qu'ils ne peuvent confir-

Plusieurs chercheurs et spécialistes de l'audition ne comprennent pas que l'on puisse avancer que des sons inaudibles peuvent endommager l'audition

mer s'il s'agit d'« *une arme utilisée de manière délibérée* » contre les diplomates ou des effets secondaires d'un dispositif employé à d'autres fins.

Compte tenu des maigres informations fournies par les autorités américaines sur le dispositif incriminé et son fonc-



RAMON ESPINOSA ASSOCIATED PRESS

Les autorités cubaines affirment avoir mené une enquête exhaustive dès qu'elles ont été informées le 17 février dernier de ces incidents qui ont eu lieu à La Havane, et n'avoir rien à se reprocher.

tionnement, il ne s'agirait vraisemblablement pas d'un *long-range acoustic device* (LRAD), ou canon à son, un dispositif qui est couramment utilisé par la marine pour repousser les pirates et par certains services de police pour réprimer les foules de manifestants. Car le LRAD émet des détonations sonores d'un volume dépassant le seuil de douleur situé de 110 à 120 décibels. À titre de comparaison, une conversation normale s'élève à environ 60 décibels.

Dispositifs inconnus

De plus, plusieurs chercheurs et spécialistes de l'audition, dont le professeur

Tony Leroux de l'École d'orthophonie et d'audiologie de l'Université de Montréal, ne comprennent pas que l'on puisse avancer que des sons inaudibles peuvent endommager l'audition. Et aucun d'entre eux ne connaît de dispositif doté de telles caractéristiques. « *Les ultrasons, ces sons de très hautes fréquences que les humains ne peuvent entendre, ne sont pas dangereux pour le système auditif*, précise M. Leroux. *La preuve: on s'en sert pour faire des échographies aux femmes enceintes pour voir le bébé à naître. Or leur utilisation n'induit pas de surdité chez les bébés. Quant aux infrasons, ces sons de très basses fréquences qui sont également inaudibles, ils sont pour leur part perceptibles sur*

la peau sous forme de vibrations. Les personnes complètement sourdes qui dansent se servent de ces vibrations tactiles pour suivre le rythme de la musique. » De plus, ces infrasons ne sont pas reconnus comme étant dommageables à long terme.

Chose certaine, les autorités cubaines affirment avoir mené une enquête exhaustive dès qu'elles ont été informées le 17 février dernier de ces incidents et n'avoir rien à se reprocher. Les investigateurs avancent aussi la possibilité que ces intrusions aient été menées par un tiers pays, comme la Russie, sans que la chaîne de commandement cubaine en ait été informée.

PÉAGE A25

Demande d'action collective pour des factures « injustement » élevées

ANNABELLE CAILLOU

Considérant avoir payé injustement trop cher son droit de passage sur le pont de l'autoroute 25, un résident de Laval a déposé une demande d'action collective contre le ministère des Transports du Québec et l'entreprise chargée de la gestion du pont jeudi matin.

En décembre dernier, le représentant de l'action, Marc Daoud, a constaté en recevant sa facture qu'il avait payé 3,20\$ pour passer sur le pont Olivier-Charbonneau plutôt que le tarif ordinaire de 2,24\$, qui était pourtant affiché sur le panneau peu avant son passage.

« *Le problème avec le panneau qui indique les prix en vigueur, c'est qu'il est situé à 5 km avant le pont, donc la tarification a le temps de changer entre le moment où le conducteur constate le prix et son réel passage sur le pont* », explique son avocat, Michael Simkin, de Légal Logik.

Il précise que la facture de son client indique un passage à 15 h 02, or l'heure de pointe commence à 15 h et « *ça lui a pris plus de deux minutes pour se rendre du panneau au pont* », note-t-il.

Le pont à péage, géré par l'entreprise Concession A25 S.E.C., relie Montréal à sa banlieue nord. Il est le premier dans la province à utiliser un système de péage électronique qui capte le passage de chaque automobile en photographiant sa plaque d'immatriculation. Le tarif varie selon les heures de passage, facturant aujourd'hui 3,24\$ pendant les heures de pointe et 2,28\$ le reste du temps.

Remboursement

L'action exige ainsi le rem-

boursement de la différence de prix pour tous les passages facturés de façon « *injuste et excessive* » depuis trois ans — selon le principe de prescription dans les cas de responsabilité civile — ainsi que « *les dommages punitifs à hauteur de 10 \$ plus les intérêts pour chaque passage concerné* ».

Aux yeux de M^e Simkin, des milliers de personnes — utilisant quotidiennement ce trajet pour se rendre de leur domicile au travail et vice versa — seraient vraisemblablement dans la même situation que son client, ce qui justifie sa démarche. Cette première étape de la procédure judiciaire consiste donc à faire autoriser par un juge la demande d'action collective, c'est-à-dire de « *faire reconnaître qu'une situation particulière à une personne peut s'élargir et concerner plusieurs autres personnes* », explique M^e Simkin.

Selon l'avocat, la demande peut prendre jusqu'à un an avant d'être autorisée. « *Ensuite, ce sera comme pour n'importe quelle procédure judiciaire, on entendra les témoins, il y aura un jugement ou des négociations à l'amiable, peut-être un appel.* »

De son côté, Concession A25 S.E.C., l'entreprise qui s'occupe de la gestion du pont à péage, a indiqué avoir pris connaissance de la demande, mais elle attend de la recevoir officiellement pour « *la lire attentivement* ». « *On va faire valoir nos points* », affirme le chef des opérations de l'entreprise, Pierre Brien, ajoutant que « *c'est une problématique dont [il n'a] pas vraiment entendu parler* » jusqu'alors.

Le Devoir

Le Devoir

COMMENT LE DIRE ?

Le flot du *flow*

À quoi reconnaît-on un bon rappeur ?

La langue de Molière a-t-elle des limites qui ouvrent la porte aux emprunts ? Cet été, *Le Devoir* se penche sur certains mots anglais récents de plus en plus utilisés en français et qui n'ont pas trouvé d'équivalent juste dans notre langue. Aujourd'hui : *flow*.

STÉPHANE BAILLARGEON

La chanson s'intitule *Radiothérapie*. Elle date de 2014. Le *flow* de Dramatik lance en boucle : « *Le rap c'est ma thérapie / Ça s'appelle R-A-P*. » Puis encore : « *Ma thérapie c'est le rap / ma maladie c'est le rap*. »

La toune autobiographique, autoréférentielle pour dire juste, revient sur son parcours de rappeur. Il dit : « *À Montréal-Nord à l'époque j'étais qu'un nigger-ni-nigger-ni-nigger / Petit Tom allait grandir bigger-the-bigger-the-bigger / On m'évitait comme Pépé Le Pew, depuis le début, le début de tout / Mais j'ai tenu mon épée debout, rampant avec un débit de fou*. »

Ah bon. Dramatik dit et redit donc débit. Pas *flow*. Débit. Quelle est la différence alors ?

« *C'est la même chose*, répond Bruno Jocelyn, alias Dramatik, en entrevue téléphonique. *Je dis flow. D'autres disent flower et le conjuguent. Le flow, c'est une succession d'éléments sonores et pas nécessairement de mots, par exemple en disant : ta-da-da-da-ta-dadam. Le flow enchaîne ces éléments de manière lente ou rapide tout en tenant compte des silences*. »

Le petit Tom devenu homme pousse encore plus loin cette image aquatique pour expliquer comment une phrase peut être rappelée d'un nombre infini de manières.

« *S'il y a un vase, mon flow prend la forme du vase*, dit-il. *Il change selon le récipient*. »

Le professeur de philosophie Jérémie McEwen, rare théoricien du genre, en rajoute. Après avoir dit qu'il était difficile de lui trouver un équivalent en français, il propose « *écoulement* », « *écoulation* », « *envaguement* », ou tout simplement « *marée* ». D'autres ajouteront flux ou rythme.

« *La métaphore de base est certainement aquatique*, écrit-il au *Devoir*. *Flow, comme une rivière. On pense à l'idée d'immersion, on est emporté par le flow, on suit. Techniquement, il s'agit de la rythmique, de la voix et du phrasé du rappeur par rapport à la musique*. »

Machiavel et Hobbes

Le prof McEwen donne un cours collégial intitulé *Philosophie du hip-hop* où il croise la grande philosophie de la pensée politique réaliste (Machiavel, Hobbes, Schmitt) et la poésie de Tupac, de NWA et de Public Enemy. Il prend par exemple acte du fait que Tupac a adopté le surnom de Maakveli après la lecture du *Prince*. Il achève un manuscrit sur le sujet complexe hautement transculturel avec des recherches entreprises à New York, où il a été joint par courriel.

« *On dit que celui qui a mis le concept [de flow] en avant en premier dans le rap est Rakim*, explique-t-il. *Écoutez la pièce Move the Crowd pour bien comprendre. Il dit : "I like to flow especially when the music is going slow." Le bon flow est souvent lent, comme quand on regarde la marée monter et descen-*

dre. Dans mon cours, je lie Rakim à la tradition stoïcienne. Les stoïciens affirment qu'il faut vivre en harmonie avec la nature, go with the flow, en quelque sorte. Beastie Boys reprennent la même idée, même s'ils n'ont pas le meilleur flow au monde : "Let it flow [...] slow and low that is the tempo." »

L'intello du rap cite des modèles célèbres, dont Notorious BIG, Eminem (« *saccadé et chirurgical* ») et André 3000, membre d'Outcast. « *Quand on entend un rappeur, on doit le reconnaître par son flow*, dit-il. *Comme un grand orateur. Martin Luther King qui lit le bottin téléphonique, ça demeure un flow captivant. Serge Bouchard qui parle d'un arbre, c'est musical. On tombe ici dans des parallèles au spoken word, et on perd le lien à la musique, mais pour moi, un orateur de talent fait presque deviner une trame musicale. Il rejoint le flow des choses — le sens des choses, ai-je envie de dire*. »

En psycho

Le concept est d'ailleurs utilisé en psychologie. Mihaly Csikszentmihalyi, dans *In Flow: The Psychology of Optimal Experience* (1990), le définit comme ce qui porte naturellement l'action sans que l'agent y pense, un état de concentration, une sorte de débit naturel dans le flot de l'existence.

Jérémie McEwen trouve l'idée belle. Dans ses temps libres, il rappe lui aussi, avec La Brigade des Mœurs. Un jour, un ami lui a demandé à quel moment il se sentait prêt pour un spectacle. Il a répondu que c'était quand il pouvait « *penser à son ménage* » et que les mots sortaient tout seuls en se concentrant uniquement sur la livraison, l'interprétation. « *D'un point de vue sportif*, ajoute-t-il, *il y a aussi le flow d'Usain Bolt qui court, surtout après les 30 premiers mètres*. »

Le corps, la voix, l'intonation, l'accent, mais aussi la langue influencent ce débit. On ne livre pas de la même manière en russe, en allemand, en espagnol, en arabe ou en français.

« *La langue influence le flow*, reprend le spécialiste McEwen. *MC Solaar, par exemple, a un flow quasi littéraire — posé, presque flottant par-dessus la musique. Au Québec, le joul de quelqu'un comme Sans Pression donne dans un flow plein de bitume. Le flow de Dramatik (Muzion) danse sur la musique, rebondit*. »

On y revient. Dramatik est d'autant plus impressionnant qu'il bégaye en parlant et mitraille en chantant. « *Si je bégaye, c'est que je n'ai pas de rythme établi. Je m'en cherche un à tous les mots. Quand je rappe, je suis comme Superman. Mon débit est déjà établi. C'est fluide. Ça coule. Quand je parle, mon flow est cassé. Quand je rappe, il est fluide. En moi, quand je rêve, je ne bégaye jamais*. »

Le Devoir

Les origines du *flow*

Flow vient du vieux anglais *flōwan*, lié au néerlandais *vloeien*, qui désigne un flot ou une inondation. Le mot est utilisé en rap pour désigner le rythme, le flux, le débit. Le rap est un mode d'expression rythmé, lui-même lié au hip-hop, mouvement culturel et artistique qui regroupe d'autres formes expressives en danse ou en mode, notamment. Le concept de *flow* est notamment popularisé par le

rappeur Rakim dans les années 1980-1990. Son propre *flow*, planant, relaxant, parfois comparé à du velours, lui viendrait du jazz et de l'écoute admirative de John Coltrane. Le record du monde homologué par Guinness du rappeur au *flow* le plus rapide appartient à Rebel XD. Il a livré 852 syllabes en 42,2 secondes, soit une vingtaine de syllabes à la seconde. Évidemment, la vitesse ne garantit aucunement la qualité du débit. Dans *Rap Good*, Eminem donne une leçon plus profitable en alternant les sections lentes et rapides.



PHOTOS VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

Entre Dorothée de Collasson, médiatrice pour idAction, et Timmiaq, originaire de Salluit, une relation d'amitié très profonde est née.

ITINÉRANCE

Un « food truck intellectuel » pour nourrir l'esprit des gens de la rue

La caravane philosophique d'Exeko fait appel à l'art comme outil de médiation

VALÉRIAN MAZATAUD

Depuis cinq ans, l'organisme montréalais Exeko promène sa camionnette chargée de livres, paires de lunettes, des- sins, carnets et crayons. Véritable « caravane philosophique », le projet idAction mobile part à la rencontre des personnes en situation d'itinérance de l'est à l'ouest de la ville.

Le projet n'a pas vocation à sortir les gens de la rue, mais à parler, tout simplement, insiste Dorothée de Collasson, 29 ans, chargée du « pôle Ville inclusive » à Exeko et médiatrice pour idAction mobile. « *En 2011, un de nos partenaires s'est rendu compte que dans la rue il y avait un besoin auquel personne ne répondait, le besoin de santé intellectuelle et culturelle. On s'est dit "c'est un créneau pour nous". On brise un peu l'idée de la pyramide de Maslow, dans le sens où c'est tout aussi important de réfléchir que de manger* » Dernièrement, l'idée du « *food truck intellectuel* » est celle qui lui paraît résumer le mieux ce concept.

S'interroger

En route vers l'ouest, arrê- t Square Cabot, métro Atwater. James Galway, un médiateur de 52 ans, y reconnaît Calvin, originaire de la Nouvelle-Ecosse, la première personne qu'il a ren- contrée lors de sa première sortie avec idAction. Après les salutations d'usage, Dorothée de Collasson oriente la conversation vers l'idée de son atelier du jour. Armée d'une photo de *Turritopsis nutricula*, une mé- duse qui a la capacité de retour- ner au stade juvénile, elle de- mande à Calvin si vivre éternel- lement serait une bonne chose. « *Je me suis déjà fait tirer dessus, j'ai déjà été poignardé. J'étais à l'hôpital et je n'avais pas peur. Que ce soit Dieu, Jésus ou un au- tre, quand ton heure est arrivée, tu y vas, c'est tout! On ne peut pas jouer à être Dieu*. » En moins de quinze minutes, l'équipe d'idAction a amené la rencontre dans une direction plutôt inattendue.

Le temps de traverser la rue, la jeune médiatrice retrouve Timmiaq, une Inuite originaire de Salluit, au Nunavik, qui l'en- serre avec amour. « *Timmiaq, c'est comme ma mère*, confie Dorothée de Collasson. *Depuis que je la connais, un lien très fort nous unit*. » Pour la petite histoire, cette relation trouve son origine... dans un article du *Devoir* de 2012 sur Exeko. La photo, qui montrait Tim- miaq en train de confier ses carnets de dessins à Dorothée, avait tout d'abord semé la confusion au sein de la com- munauté inuite du square Ca- bot, avant de créer un lien in-



La fourgonette idAction mobile s'arrête, entre autres, à la places d'Armes.



Le véhicule est rempli de romans et d'essais.

défectible entre les deux femmes. « *Cette fille m'a aidée quand j'étais au plus bas. Elle m'a donné du papier pour écrire et dessiner. Depuis, je me sens mieux, chaque jour* », raconte Timmiaq après avoir crayonné un paysage du Grand Nord, avec chasseurs, igloos et Inukshuk. Dans le ciel, elle écrit « Home Sweet Home ». La semaine prochaine, elle retour- nera au Nunavik.

Lire, dessiner

Direction le métro Bonaven- ture. Il s'agit d'abord de déni- cher un stationnement pour une camionnette en plein cen- tre-ville. Tout un défi. Que trouve-t-on à l'intérieur de cette bibliothèque roulante ? Des li- vres, bien entendu, du roman *Le cœur éclaté* de Michel Trem- blay à l'essai sur les boomers *En route vers Woodstock* de Jean-Marc Bel, en passant par Nabokov, Ionesco ou Umberto Eco. Entre les rayonnages en bois de récupération, des des- sins offerts par les participants. Sur le plancher, dans des caisses soigneusement étique- tées, des articles de papeterie.

Avant de descendre sous terre, les médiateurs font le plein de la « minimobile », une

imposante caisse à outil à rou- lettes qui sert à stocker livres, carnets, stylos, crayons de couleurs, lunettes, magazines, craies et Kombucha (thé fer- menté). « *Un jour, quelqu'un m'a expliqué que la drogue, l'al- cool et la violence ne sont pas des problèmes, mais des solu- tions, certes pas saines, que ces gens-là ont trouvées à des pro- blèmes beaucoup plus profonds. Alors, en distribuant des livres, des carnets et des crayons, on donne aux gens la possibilité de s'exprimer et de s'évader* », ex- plique Dorothée de Collasson.

James Galway utilise aussi un autre outil qu'il a développé au fil des ans, un épais album photo, sorte d'album de fa- mille des habitants de ces lieux oubliés du centre-ville. Avec l'aide de Kathy, une Ojibwe de Sudbury, il com- pète quelques noms man- quants et prend des nouvelles des uns et des autres. « *Tous ces objets ne sont que des ex- cuses pour venir discuter et échanger* », explique James Galway. « *Beaucoup de gens dans la rue, quand ils parlent entre eux, ils parlent d'alcool, de drogues, de problèmes... Moi, j'essaie de parler de choses normales, de choses dont ils ne*

« On brise un peu l'idée de la pyramide de Maslow, dans le sens où c'est tout aussi important de réfléchir que de manger »

Dorothée de Collasson

parleraient pas dans leur ré- seau habituel. »

Champ-de-Mars, dernier ar- rêt, la nuit est tombée. Un pe- tit groupe d'hommes et de femmes vit ici, entre la cour municipale et l'hôtel de ville. Alain, originaire de Val-d'Or, emprunte un tome de *Harry Potter* et l'*Ordre du phénix*. « *Si je le termine, ce sera mon pre- mier livre depuis mon accident en 1985!* » Au sein du groupe, la discussion s'engage autour des lieux de vie dans la rue.

Le protecteur des personnes en situation d'itinérance de la Ville de Montréal, Serge La- reault, fondateur de *L'itiné- raire*, a justement confié à Exeko le mandat de consulter les citoyens de la rue dans le cadre du nouveau plan d'ac- tion montréalais en itinérance pour 2018-2020, une manière de sonder discrètement les principaux concernés d'une manière créative et moins for- melle, autour de livres, de car- nets et de crayons.

Le Devoir

ACTUALITÉS

QUELQUES ARPENTS DE LAC

Saint-François: en territoire iroquoïen

Un cours d'eau qui ne répond pas aux conditions claires de l'appellation et des arêtes de poissons qui racontent l'histoire

Tout l'été, *Le Devoir* navigue en eau douce et propose des portraits de lacs emblématiques du Québec. Aujourd'hui: le lac fluvial Saint-François, témoin de l'occupation amérindienne il y a 500 ans.

STÉPHANE BAILLARGEON

Depuis quelque temps, le maire Denis Coderre commence certains de ses discours en disant que Montréal se trouve en territoire mohawk. L'opposition au conseil municipal souhaite que chaque réunion des élus débute par une déclaration officielle reconnaissant que la ville se trouve «*en territoire autochtone non cédé*». La pratique mémorielle s'étend sur le continent. «*C'est un geste simple, mais c'est un geste fort*», a expliqué la chef de Projet Montréal, Valérie Plante, en défendant sa suggestion, fin juin.

Un geste simple peut-être, un geste noble certainement, mais au sujet d'une réalité fort complexe. Les autochtones rencontrés par Jacques Cartier en 1535-1536, jusque sur l'emplacement actuel de Montréal, avaient complètement disparu 75 ans plus tard, au moment du passage de Samuel de Champlain. Les Mohawks vivaient alors plus au sud, dans ce qui est maintenant l'État de New York.

«*Je n'entrerais pas dans des débats sans fin. Les Mohawks considéraient que Montréal, c'était leur territoire et les Hurons pensent la même chose, alors qu'ils n'étaient pas là, comme le professeur Claude Chapdelaine en évoquant la querelle municipale. On sait où étaient les Mohawks et ils n'étaient pas à Montréal. On touche en fait à un des grands mystères du Saint-Laurent et de ses lacs. Nous, les archéologues, on pense que les Iroquoïens du Saint-Laurent se sont dissous socialement dans la Huronie. Ils ont été assimilés par d'autres groupes.*»

Discours archéologique

L'entrevue se déroule sur un de ces anciens lieux d'occupation iroquoïenne, le site archéologique Droulers-Tsionhiakwatha, le plus grand chantier de fouilles au Québec pendant l'été, près de Saint-Anicet en Montérégie, à une cinquantaine de kilomètres de l'île montréalaise.

Le jour de l'entrevue, une dizaine d'étudiants s'activaient

aux truelles sous des tentes qui ressemblent drôlement à des abris Tempo. Des *étudiants*, en fait, l'archéologie, comme de plus en plus de disciplines universitaires, se féminisant radicalement.

Le site abrite au moins six vestiges d'autant de maisons longues toutes abandonnées entre Cartier et Champlain. Un centre d'interprétation reproduit grandeur nature quelques maisons longues entourées d'une palissade. Le village précolombien devait compter environ 500 âmes. Ici, pas de doute: on est bel et bien sur un territoire autrefois occupé.

Un lac singulier

Très bien, mais où est le lac? Dans cette série sur les lacs du Québec, voici, sinon le plus singulier, certainement le plus insolite, en tout cas le moins présent. Un lac absent qui pourrait d'ailleurs très bien ne pas en être un.

Droulers se trouve à environ huit kilomètres à vol d'oiseau de l'immense boursouffure du Saint-Laurent appelée Saint-François. Aujourd'hui, d'assez vilaines maisons du dernier siècle gâchent le paysage majestueux. La plupart des bâtiments, entourés d'un terrain banlieusard gazonné, narguent l'eau de trop près.

Le lac reste un concept assez flou. Ou commence la mare? Ou finit l'étang? Et pourquoi certains grands lacs

Le niveau de ce lac-fleuve variait

davantage il y a 500 ans,

les barrages ayant depuis stabilisé

les eaux. Toute la région n'était

alors que forêt à perte de vue

sont-ils des mers? Et à partir de quelle taille un bassin artificiel change-t-il de nom?

La limnologie, science des eaux continentales, distincte de l'océanographie, définit le lac comme «*une masse d'eau stagnante sans contact avec la mer et fermée de tous les côtés*». Le lac Saint-François ne répond pas aux conditions claires de l'appellation contrôlée. Ou alors il s'agit d'une déclinaison, un lac fluvial.



GILLES DOUAIRE CC

Le lac Saint-François est en vérité une immense boursouffure du fleuve Saint-Laurent.

Celui-là rejoint le système hydraulique du Saint-Laurent, comme ses copies en aval, le lac Saint-Pierre et le lac Saint-Louis. «*On les qualifie de lacs fluviaux, car leur superficie est caractéristique d'un lac, mais leur dynamisme d'écoulement est typique d'un fleuve*», résume un texte du *Naturaliste Canadien*.

Des perchaudes

Le niveau de ce lac-fleuve variait davantage il y a 500 ans, les barrages ayant depuis stabilisé les eaux. Toute la région n'était alors que forêt à perte de vue.

Les Iroquoïens, semisédentaires, s'installaient au milieu des bois en créant des clairières sur un rayon d'environ deux kilomètres autour des maisons longues. Les femmes, aidées des enfants, cultivaient et épuisaient la terre pendant une dizaine d'années, puis en changeaient, planifiant sur deux années les récoltes de courges, de haricots ou de maïs pour assurer une certaine sécurité alimentaire. Les cultigènes composaient jusqu'aux trois quarts des menus, la chasse et surtout la pêche des hommes fournissant le reste des calories.

«*L'anthropologue essaie souvent de secouer un peu les mythes avec ses données de base*, commente le professeur.

Les gens imaginent les Iroquoïens toujours en canoë, comme les Algonquiens ou les Montagnais. Non. Ce sont des chasseurs-cueilleurs transformés en agriculteurs entre l'an 1000 et 1300. Il faut plutôt les voir comme des gens qui marchent et qui courent, mais qui peuvent utiliser de temps en temps des embarcations.»

Plusieurs sentiers forestiers liaient les villages entre eux comme au lac fluvial, peut-être en logeant la rivière La Guerre toute proche. Les pêcheurs s'y rendaient et en revenaient rapidement.

«*Il n'y a pas beaucoup d'avantages à vivre si loin du fleuve, sauf si tu veux t'éloigner du lieu où circulent amis et ennemis*, résume le spécialiste. *Le lac Saint-François, c'est une autoroute. On le sait cependant par les écrits historiques des jésuites: ils y faisaient grande pêche. En Europe déjà, les lacs et les rivières s'étaient déjà appauvris, alors qu'ici le poisson était abondant.*»

Faire parler le poisson

Les ichtyoarchéologues savent lire dans les restes des poissons comme des haruspices modernes. Pour son mémoire de maîtrise de 2003, Michèle Courtemanche, étudiante du professeur Chapdelaine, a analysé 43 479 arêtes des années 920-940 provenant de cette partie du Saint-Laurent — en fait de la pointe du Buis-

son. Elle a identifié environ 75 espèces présentes et montré que les captures se concentraient sur la barbu des rivières et l'esturgeon jaune.

Les os de poisson dominant aussi sur le site voisin, Mailhot-Curran, composant 79% des fragments retrouvés. Là encore, il y avait des anguilles, des chevaliers, des brochets, mais surtout des perchaudes.

«*Ils chassaient le castor ou l'ours, et tous les restes de ces animaux étaient utilisés pour faire des outils*, explique le professeur Chapdelaine. *Les incisives des castors étaient l'équivalent de nos ciseaux, et on en a trouvé des centaines ici, mais aucune complète, toutes utilisées jusqu'à la corde. On mange le castor, on s'habille avec sa peau, on transforme ses os en outils. C'est pour cette raison qu'on ne retrouve pas beaucoup d'os dans les déchets tandis que les arêtes, qui ne peuvent servir à rien, sont jetées.*»

Marie-Eve Boisvert, qui fouille encore cet été, a rédigé une maîtrise sur «*l'industrie osseuse*» dans la région. «*J'ai analysé les déchets de production, les éclats, les dérivés, pour comprendre la chaîne opératoire, toutes les étapes de la création d'un outil par exemple*, explique la jeune archéologue. *J'ai pu comprendre quel os de quel animal était choisi et comment il était transformé à l'aide de quels gestes techniques pour*

Fiche signalétique

Le lac fluvial fait 57 km sur 7 km entre Salaberry-de-Valleyfield et Akwesasne. Il couvre une superficie de 272 km², dont plus des deux tiers situés au Québec. Sa profondeur maximale atteint 26 mètres, pour une moyenne de 5,6 mètres. **Son nom** à l'euro-péenne remonte à 1656, alors que des missionnaires mènent une expédition pour «*faire la guerre aux démons*» chez des Amérindiens et découvrent ce lieu «*rempli de quantité de belles îles en ses embouchures*». La désignation veut peut-être honorer François Xavier, premier jésuite parti en Chine. **Son toponyme** n'a pas varié depuis, si ce n'est en version anglaise. Il a été officialisé en mai 1968 par la Commission de toponymie du Québec. **Ses eaux** arrivent en grande partie (98%) du lac Ontario, le reste étant fourni par sept rivières, dont La Guerre, qui coule près du site Droulers. Le niveau de l'eau du lac Saint-François est stabilisé par des barrages depuis plus de 150 ans. La partie québécoise demeure peu industrialisée et peu habitée. **Les polluants** présents dans le lac proviennent de l'Ontario et de l'État de New York.

arriver au résultat final, jusqu'à l'abandon des déchets de production.»

À Droulers, les os de poisson totalisent 90% des trouvailles et la perchaude est de loin l'espèce la plus représentée. Il faut dire qu'un seul poisson peut fournir 500 os. «*L'hypothèse, c'est que ce poisson était pêché à la fin du printemps, lorsqu'il est en grande quantité mais pas trop gros. La perchaude était ramassée à la nasse.*»

D'autres Iroquoïens habitaient la rive nord du Saint-François. Les archéologues espèrent pouvoir un jour comprendre les liens entre les habitants de ces deux zones, par exemple en étudiant les différentes poteries. Et qui sait, peut-être mieux comprendre leur mystérieuse disparition de ces territoires non cédés...

Le Devoir

Des œufs contaminés jusqu'à Hong Kong

ALIX RIJCKAERT à Bruxelles

La crise des œufs contaminés dépasse désormais les frontières de l'Europe, avec des produits identifiés à Hong Kong, selon la Commission européenne, qui a convoqué les pays de l'UE concernés et leur demande d'arrêter de se rejeter mutuellement la faute.

«*Nous devons travailler ensemble pour tirer les leçons nécessaires et avancer plutôt que perdre de l'énergie à désigner des coupables*», a asséné vendredi le commissaire européen à la Santé, Vytenis Andriukaitis, auprès de l'AFP.

Le commissaire a convoqué une réunion des ministres et des représentants des agences de sécurité alimentaires dans tous les pays de l'UE concernés, «*dès que l'ensemble des faits sera à notre disposition*», a priori le 26 septembre.

Montrer du doigt

L'Allemagne et la France — où quelques fermes sont bloquées — ont vertement tancé la Belgique et les Pays-Bas. Dans ces deux pays, plus de 200 élevages de poules pondeuses ont été contaminés après la désinfection des lieux avec des produits contenant du fipronil, un insecticide dont l'usage est pourtant strictement interdit dans le secteur avicole.

La Belgique a accusé les Pays-Bas d'avoir traité avec légèreté une information anonyme reçue en novembre 2016 sur l'utilisation de fipronil dans les élevages néerlandais.

Le lanceur d'alerte à l'origine du renseignement, Nick Hermens, a enfoncé le clou en racontant vendredi aux médias qu'il avait nommé le distributeur de produits sanitaires belge Poultry-Vision et la firme de désinsectisation ChickFriend.

M. Hermens se présente comme un ancien associé du dirigeant de Poultry-Vision.

«*Dans toute crise, des erreurs sont commises. C'est absolument le cas pour celle-ci*», a reconnu jeudi la ministre néerlandaise de la Santé, Edith Schippers. «*Mais il n'y avait aucune indication que du fipronil s'était retrouvé dans les œufs à ce moment-là*», a-t-elle ajouté pour expliquer pourquoi les autorités n'avaient pas procédé à des contrôles dès la fin 2016.

Le scandale, apparu au grand jour la semaine dernière avec le retrait de millions d'œufs des supermarchés néerlandais et allemands, couvait en fait depuis plusieurs mois.

Agence France-Presse

GOLFE DU SAINT-LAURENT

Une vitesse maximale imposée aux navires

Le gouvernement fédéral tente de protéger les baleines noires, dont une dizaine sont mortes depuis début juin

Pointe-du-Chêne — Le gouvernement fédéral ordonne aux navires de 20 mètres ou plus de ralentir leur vitesse dans le golfe du Saint-Laurent pour protéger les baleines noires qui sont exceptionnellement nombreuses cette année.

Dix baleines noires de l'Atlantique Nord — une espèce en danger — sont mortes depuis le début du mois de juin. Quelques-unes d'entre elles auraient été frappées par des navires.

Le ministre des Pêches, Dominic LeBlanc, et le ministre des Transports, Marc Garneau, étaient à Pointe-du-Chêne, au Nouveau-Brunswick, vendredi pour annoncer ces mesures temporaires qui entrent en vigueur immédiatement afin de prévenir d'autres accidents du genre.

Les navires de 20 mètres ou plus sont désormais obligés de ralentir leur vitesse à 10 nœuds, ce qui représente environ 19 kilomètres par heure, lorsqu'ils naviguent dans la partie ouest du golfe du Saint-Laurent, allant de la côte nord du Québec au nord de l'Île-du-Prince-Édouard.

La limite de cette zone est toutefois sujette à changement.

Les plus petits navires sont quant à eux invités à ralentir



CALVIN WOODWARD ASSOCIATED PRESS

Les navires de 20 mètres ou plus sont désormais obligés de ralentir leur vitesse à 10 nœuds dans le golfe.

volontairement leur vitesse.

«*Ce chiffre devra diminuer à un moment donné dans les deux prochains mois quand les baleines vont commencer à migrer vers le sud*», a expliqué M. LeBlanc, précisant qu'une surveillance aérienne est effectuée. Il a ajouté que les experts estiment qu'une centaine de baleines noires se trouvent actuellement dans le golfe du Saint-Laurent, ce «*qui est probablement 10 fois supérieur à ce qui a été vu au cours des dernières années*».

Il ne restera qu'environ

500 baleines noires dans le monde.

Transports Canada et la Garde côtière canadienne veilleront au respect de cette nouvelle mesure. Les navires qui contreviendront au nouveau règlement s'exposeront à une amende pouvant aller jusqu'à 25 000\$.

Cette mesure est adoptée après une consultation menée auprès des industries de la pêche et du transport maritime, a fait valoir M. Garneau.

«*L'industrie maritime, généralement, reçoit bien cette nou-*

velle et [elle] reconnaît l'importance de protéger la baleine noire», a-t-il souligné.

Selon M. Garneau, les navires voyagent généralement aux alentours de 15 nœuds, en moyenne, mais des navires plus rapides peuvent atteindre les 25 nœuds.

«*Ça veut dire un retard qui, dans la plupart des cas, [...] sera de l'ordre de six à huit heures*», a-t-il expliqué.

Bruce Burrows, le président de la Chambre de commerce maritime, basée à Ottawa, confirme que ses membres sont engagés à protéger la vie marine. «*Ces récentes morts de baleines sont très troublantes pour nos membres aussi*, écrit-il dans une déclaration. *C'est essentiel que l'industrie et le gouvernement continuent de travailler ensemble pour trouver des solutions fondées sur des données scientifiques pour protéger la faune marine et minimiser les impacts économiques.*»

Les fonctionnaires fédéraux ont travaillé en partenariat avec leurs homologues américains pour élaborer cette mesure, puisque les États-Unis ont adopté des restrictions de vitesse similaires en 2010 pour protéger les baleines noires.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

Wikipédia, désormais vraie source d'information, dit son cofondateur

De passage à Montréal pour la conférence Wikimania, Jimmy Wales a affirmé que l'encyclopédie en ligne a gagné en précision

MORGAN LOWRIE

Autrefois rejeté parce que peu fiable, Wikipédia est devenu une source d'information crédible dans une ère de fausses nouvelles, a affirmé son cofondateur mercredi.

Jimmy Wales estime que l'encyclopédie en ligne gratuite est devenue plus forte et plus précise avec le temps. Il a toutefois tenu à souligner que Wikipédia n'a jamais été aussi inexact que ses critiques l'ont prétendu.

« Nous voulions toujours faire preuve de qualité, a-t-il déclaré lors d'une table ronde à Montréal. Quand il y avait une erreur, les médias en faisaient toute une histoire, mais ils n'ont jamais parlé autant de nos efforts importants pour tenter de les corriger. »

M. Wales était à Montréal, vendredi, à l'ouverture de la conférence annuelle Wikimania.

La conférence réunit environ 1000 personnes

durant trois jours pour une série de séances de formation, de présentations et d'ateliers axés sur l'avenir de projets visant à partager gratuitement le savoir.

Au cours d'une discussion d'une heure avec la professeure de l'Université McGill Gabriella Coleman, Jimmy Wales a affirmé que la réputation de Wikipédia a grimpé en flèche alors que les internautes cherchent des sources neutres d'information dans une ère de fausses nouvelles et de grande partisanerie.

Bien que des sites de fausses nouvelles aient eu peu d'impact sur Wikipédia en raison de l'engagement de l'encyclopédie à vérifier ses sources, il demeure encore difficile de maintenir « un véritable sentiment de neutralité » à une époque où les personnalités publiques s'expriment de façon bruyante et divergente, a ajouté M. Wales.

« J'espérerais que le New York Times écrive

parfois: "La neutralité de cet article est contestée" au haut de ses textes, comme nous le faisons pour reconnaître qu'il y a débat ici », a-t-il lancé.

Jimmy Wales a souligné que, au moment où les médias traditionnels ont subi un déclin et perdu la confiance du public, Wikipédia a multiplié les efforts pour répondre à la volonté de la population d'obtenir des informations impartiales.

Pour amener cette idée plus loin, M. Wales a par ailleurs lancé un site de nouvelles sociofinancé produit par une équipe de journalistes et de bénévoles du public.

En entrevue, il a assuré que le site, nommé WikiTribune, n'affichera pas de publicité ni de mur payant, et sera financé par les abonnés. « J'ai fait une blague en disant que c'est une série de mauvaises décisions commerciales, mais c'est ainsi que j'ai bâti ma carrière », a-t-il déclaré.



ERIC PIERMONT AGENCE FRANCE-PRESSE

La Presse canadienne Jimmy Wales, cofondateur du réseau Wikipédia

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS PUBLIC

Ville-Marie
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

1. Les personnes intéressées sont priées de noter que le conseil d'arrondissement de Ville-Marie, à sa séance du 5 juillet 2017, a adopté, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011)*, le premier projet de résolution autorisant la démolition du bâtiment situé aux 1560-1582, rue Sainte-Catherine Est ainsi que la construction et l'occupation d'un édifice sur le terrain compris entre les rues Sainte-Catherine, De Champlain, Gareau et Alexandre-DeSève, et ce, en dérogation notamment aux articles 10, 43, 134, 391, 582 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282)* ainsi qu'au *Règlement autorisant certains travaux de modification ainsi que l'occupation, à des fins commerciales, des bâtiments situés aux 1550 à 1592, rue Sainte-Catherine Est et aux 1309 à 1319, rue Alexandre-DeSève (95-220)* et au *Règlement modifiant le règlement autorisant certains travaux de modification ainsi que l'occupation, à des fins commerciales, des bâtiments situés aux 1550 à 1592, rue Sainte-Catherine Est et aux 1309 à 1319, rue Alexandre-DeSève (99-160)* relatifs, entre autres, à la hauteur maximale autorisée, à la densité maximale autorisée, à la localisation d'un café-terrasse en bordure d'un secteur résidentiel, aux usages prescrits et au nombre d'unités de chargement exigé – pp 360 (dossier 1160867002).

Ce projet particulier vise la zone et les zones contiguës ci-après illustrées :

Localisation Dossier: 1160867002 Date: 4 juillet 2017

Zone(s) visée(s) Zones contiguës Limite arrondissement de Ville-Marie

2. Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), ce projet fera l'objet d'une assemblée publique de consultation le 23 août 2017, à compter de 18 h, à la salle du conseil d'arrondissement située au rez-de-chaussée du 800, boulevard De Maisonneuve Est.

3. Au cours de cette assemblée, le maire d'arrondissement ou tout autre membre désigné du conseil d'arrondissement expliquera le projet ainsi que les conséquences de son adoption, et le public pourra le commenter.

4. Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

5. Une copie de ce projet peut être consultée aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQAM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Montréal, le 12 août 2017
Le secrétaire d'arrondissement,
M^{re} Domenico Zambito

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

Avis public de notification
(articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à Alda Valenat et Yvrand Cadet de vous présenter au greffe de la Cour du Québec du district de Montréal situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, afin de recevoir le Prévavis d'exercice d'un droit hypothécaire et Affidavit qui y a été laissé à votre attention.

Soyez avisé que vous-même ou un tiers avez 60 jours de la signification et de l'inscription du Prévavis au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Chambly pour remédier aux défauts et éviter que la Banque Toronto-Dominion exerce son droit d'exercer la vente sous contrôle de la justice.

Vous êtes de plus sommé de laisser l'immeuble situé au 1325, rue du Jardin, Longueuil, Québec avant l'expiration du délai de 60 jours suivant l'inscription du Prévavis.

Le présent avis est publié à la demande de Michelle Lachapelle, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier le présent document. Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Montréal, le 10 août 2017
Lucie Meunier, Huissier

Avis public de notification
(articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à Timothee-Nicolas Derrick de vous présenter au greffe de la Cour du Québec du district de Longueuil situé au 1111, Jacques-Cartier Est, Longueuil, Québec, dans les 30 jours afin de recevoir la Demande introductive d'instance modifiée, l'Avis d'assignation et Pièces P-1 à P-4 qui y a été laissée à votre attention dans le numéro de cause 505-22-026224-172.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'Avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié à la demande de David Allard-Lacaille, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier le présent document. Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Montréal, le 10 août 2017
Lucie Meunier, Huissier

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à :

Jémilie Dupéré f.a.s.n de Esperanza : 608 Rang Ste-Thérèse, Saint-Rémi, Qc, J0L 2L0 505-32-700460-174
Serge Dubuc : 46 A Daniel, Châteauguay, Qc, J6J 2L3 505-32-700545-172
Marc-Antoine Pajot : 405-1340 Olier, Montréal, Qc, H3C 0P9 505-32-700258-172
Jonathan Gagnon : 9605 Ste-Madeleine, Mirabel, Qc, J7N 2N2 505-32-700668-176
Richard Blouin : 11000 Sherbrook Est, Montréal, Qc, H1B 5W1 505-32-700652-176
David Fugère Lamarre : 160 St-Viateur Est, Montréal, Qc, H2T 1A8 505-32-700652-176
Christine Groulx : 15 Mercure, Mercier, Qc, J6R 2G4 505-32-700550-172
Serge Tony Moulela Mondoudou : 110A-1855 rue Therrien, Brossard, Qc, J4W 2Z2 505-32-700657-175
Sébastien Brisebois f.a.s.n de Béton Supérieur : 9642 Hochelaga, Montréal, Qc, H8R 1P8 505-32-700637-177
Pascal Richard f.a.s.n de Rénopro 2000 : 85 Windsor, Montréal, Qc, H8R 1P8 505-32-700637-177
Mylene Leblanc : A-24 Sainte-Hélène, Salaberry-de-Valleyfield, Qc, J6T 5C7 505-32-700259-170
Daniel Jomphe f.a.s.n de Transéquipement : D-1600 Principale, Ste-Julie, Qc, J3E 1W6 505-32-700610-174
Tonetbodies center limited et Gold's Gym DIX30 : 300-6000 boul. Rome, Brossard, Qc, J4Y 0B6 505-32-700504-179
Amir Khayami : 442 des Abrisseaux, Brossard, Qc, J7V 8P3 505-32-700504-176
Sem Boereau : 637 Eia, Brossard, Qc, J4V 2C2 505-32-700589-179
Marco Poirier : 21 Quevillon suite 165, Valleyfield, Qc, J6T 6L2 505-32-036549-179
9272-7213 Québec Inc. et Marco Poirier : 21 Quevillon suite 165, Valleyfield, Qc, J6T 6L2 505-32-036549-179
O Tour du Monde : 5705 D, Blvd Taschereau, Brossard, Qc, J4Z 1A4 505-32-036388-164
Jean Raymond Roger : 13030 Rue Notre-Dame app 10, Montréal, Qc, H1A 4Y6 505-32-036510-171
Éric Néron : 32 boul. Vauquelin, Saint-Hubert, Qc, J3Y 9K9 505-32-036540-178
Diane Pelletier : 3350 rue Rideau, Saint-Hubert, Qc, J4X 4M4 505-32-036604-172
Jonathan Zol : 4403 rue Pavillon, App 46, Sherbrooke, Qc, J1N 1T9 505-32-036505-171

de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, Division des petites créances, du district de Longueuil situé au 1111 Jacques-Cartier Est, RC-27, Longueuil, Qc, J4M 2J6, dans les 30 jours afin de recevoir la demande introductive d'instance en recouvrement d'une petite créance qui y a été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié aux termes le 10 août 2017 par le greffier dans les dossiers portant les numéros ci-haut mentionnés.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Fait à Longueuil, le 10 août 2017
Michèle Bellefleur
Greffière de la Cour du Québec

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE LA SCHIZOPHRÉNIE

La schizophrénie est la maladie la plus invalidante chez les jeunes

De l'information pour comprendre, du soutien et de l'entraide pour mieux vivre.

514 251.4000 poste 3400
1 866 888.2323

www.schizophrenie.qc.ca
info@schizophrenie.qc.ca

Avis public

Régie de l'énergie

DEMANDE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ DE L'ANNÉE TARIFAIRE 2018-2019

La Régie de l'énergie (la Régie) tiendra une audience publique pour étudier la demande d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution (le Distributeur) relative à l'établissement des tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2018-2019 (dossier R-4011-2017). La demande du Distributeur ainsi que les documents y afférents sont disponibles sur le site internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca et à ses bureaux.

La Régie envisage de tenir une séance d'information et de consultation publique sur cette demande. Le cas échéant, la Régie fera connaître les modalités (date, heure et lieu).

LA DEMANDE

Pour l'année tarifaire 2018-2019, le Distributeur propose une hausse des tarifs d'électricité de 1,1 % pour l'ensemble des clients, à l'exception des clients industriels de grande puissance pour lesquels la hausse demandée est de 0,8 %. Le Distributeur demande également à la Régie d'approuver les caractéristiques du mécanisme de réglementation incitative qu'il propose.

LES DEMANDES D'INTERVENTION

Conformément à la décision D-2017-086, toute personne désirant participer à l'audience publique doit être reconnue comme intervenant. Toute demande d'intervention et, le cas échéant, tout budget de participation demandé doivent être transmis à la Régie et au Distributeur au plus tard le 17 août 2017 à 12 h et doivent contenir les informations mentionnées dans cette décision procédurale et celles exigées au Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie, dont le texte est accessible sur le site internet de la Régie.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Le Secrétaire
Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888 873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec

Avis public

Régie de l'énergie

DEMANDE RELATIVE À LA MODIFICATION DES TARIFS ET CONDITIONS DES SERVICES DE TRANSPORT D'HYDRO-QUÉBEC À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2018

La Régie de l'énergie (la Régie) tiendra une audience publique pour étudier la demande de modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec dans ses activités de transport (le Transporteur) dans le dossier R-4012-2017. La demande du Transporteur ainsi que les documents afférents sont disponibles sur le site internet de la Régie à <http://www.regie-energie.qc.ca>.

LA DEMANDE

Le Transporteur demande à la Régie de modifier les tarifs et conditions des services de transport à compter du 1^{er} janvier 2018 et d'approuver des revenus requis de l'ordre de 3 372,4 millions de dollars pour l'année témoin projetée se terminant le 31 décembre 2018, soit une augmentation de 124,2 millions de dollars par rapport aux revenus requis autorisés par la Régie pour l'année tarifaire 2017. Cette augmentation se traduit par une hausse de 3,2 % pour le tarif annuel de transport.

LES DEMANDES D'INTERVENTION

Conformément à la décision D-2017-085, toute personne intéressée désirant participer à l'audience publique doit être reconnue comme intervenant. Toute demande d'intervention doit être transmise à la Régie et au Transporteur au plus tard le 22 août 2017, à 12 h, et doit contenir toutes les informations mentionnées dans cette décision procédurale et celles exigées au Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie, dont le texte est accessible sur le site internet de la Régie.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Le Secrétaire
Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888 873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Avis légaux et appels d'offres

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 15 h pour publication deux (2) jours plus tard. Publications du lundi : réservations avant 11 h le vendredi Publications du mardi : réservations avant 15 h le vendredi avisdev@ledevoir.com // Tél. : 514-985-3344 // Fax : 514-985-3340

Avis public de notification
(art. 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à DJ AUTOSSET PIÈCES INC. ET DANY JONATHAS de vous présenter au greffe de la Cour du Québec du district de Montréal situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec dans les 30 jours afin de recevoir le document intitulé « Judicial application originating a proceeding » qui a été laissée à votre attention dans le numéro de cause 500-22-026985-172.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié suivant l'autorisation de monsieur Mario Aubin, Greffier adjoint de la Cour du Québec.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Montréal, le 9 août 2017
Carole Charron, Huissière de justice

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis de la clôture de l'inventaire des biens de la succession de ERNEST BERGHELLO, en son vivant domicilié au 3111, rue Victoria, app. 232, Lachine, Québec, H8S 0B1, décédé le 17 février 2017, lequel inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de la notaire soussignée au 185, boul. Saint-Jean-Baptiste, suite 300B, Châteauguay, Québec, J6K 3B4, Me Geneviève Banville, notaire.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que Marie-Paule JUTRAS, en son vivant domiciliée au CHSLD Jeanne-Le-Ber, sis au 7445, rue Hochelaga à Montréal, province de Québec, H1N 3V2, est décédée à Montréal le 26 mars 2017. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés, à la résidence de Daniel DE-SAULNIERS, liquidateur, sise au 1051, rue Charcot, appartement numéro 11, à Boucherville, province de Québec, J4B 0A6. Donné ce 9 août 2017 Me J. André BOILEAU, notaire

Avis est donné que suite au décès de Gisèle Grancoeur, 7 rue Gédéon-Létourneau, Saint-Basile-le-Grand survenu le 19 février 2017, un inventaire de ses biens a été fait par Denis Auclair, lequel pourra être consulté au 249 St-Jacques, #010, Montréal.

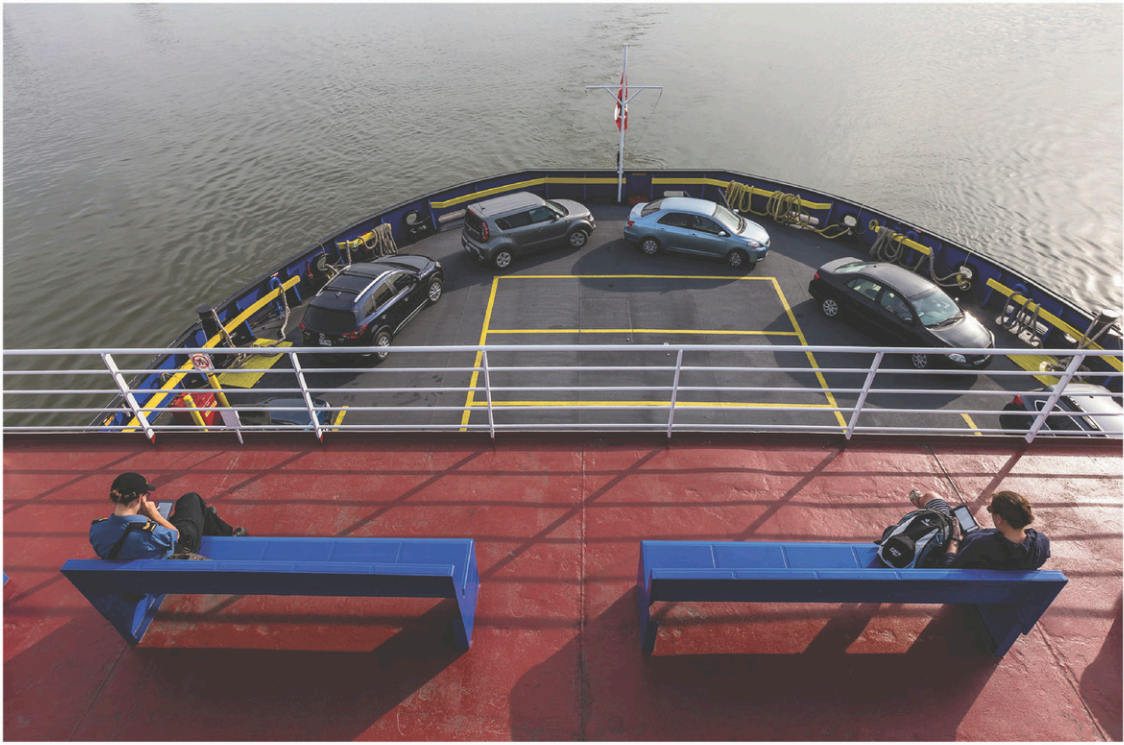
Dans l'affaire de la faillite :

Avis est par les présentes donné que la faillite de : 9168-5420 Québec inc. Restaurant M. Pizze Situé au : 745, rue Principale, Saint-Donat, Québec, J0T 2C0, est survenue le 09-08-2017 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 31-08-2017 à 9:00 Au bureau du syndic au : 100-50, boul de Martigny Ouest, Saint-Jérôme, Québec, J7Y 2E9. Jean Fortin & Ass. Syndics Inc. Tél. 450-442-3260 JeanFortin.com

pour prendre soin de la vie

Opération Enfant Soleil
operationenfantsoleil.ca
1 877 683-2325

ACTUALITÉS



PHOTOS FRANCIS VACHON LE DEVOIR

Le Lomer-Gouin et l'Alphonse-Desjardins, les deux navires qui traversent le fleuve entre Québec et Lévis, effectuent 76 traversées par jour.

TERMINUS

La valse du traversier

Ballade sur le Saint-Laurent, le long du kilomètre qui sépare Québec et Lévis

MARIE-MICHÈLE SIOUI
à Québec

« Allô, allô ! Tu t'en vas où comme ça ? »

Le jour se lève sur le fleuve, deux amis se croisent sur le traversier et l'un d'eux lance la question sur un ton moqueur, avant que les deux n'éclatent de rire.

Le bateau de 66 mètres a quitté Lévis, et il se dirige évidemment vers Québec. La valse a commencé à six heures et se terminera à deux heures du matin : en tout, le Lomer-Gouin et l'Alphonse-Desjardins effectueront 76 traversées en cette journée d'août. Le temps de voir le soleil se lever, puis se coucher, sur le château Frontenac ou sur le chantier de la Davie, de l'autre côté. Le constructeur naval emploie 1369 personnes cet été, et certaines d'entre elles sont sur le premier traversier à avoir quitté Québec, à 6h20. Les travailleurs, nombreux à rouler jusqu'au chantier, s'assoient avec les cyclistes. Ils sont installés à l'avant du bateau et profitent de la journée, déjà ensoleillée. Ils sont reconnaissables par leurs casques, qu'ils ont gardés vissés sur leur tête.

Un kilomètre important

La traverse n'est peut-être pas assez longue pour qu'il vaille la peine de les enlever. À 12,5 nœuds (environ 23 kilomètres à l'heure), le traversier met 12 minutes à parcourir le kilomètre qui sépare Lévis de Québec.

Un kilomètre néanmoins important, emblématique de la cohabitation entre les deux villes, qui n'en formeraient qu'une si ce n'était de ce vaste plan d'eau. Les relations entre

maires riverains sont pénibles depuis des mois, sur fond de discussions à propos de la création d'un potentiel service rapide par bus, à laquelle s'opposent les partisans de la construction d'un troisième lien automobile.

Sur le deuxième lien et demi qui relie les villes — le traversier ! —, le sujet revient inmanquablement. « Je ne suis pas sûr que ça aiderait tant que ça. Et ça menacerait peut-être nos jobs, quoiqu'il reste toujours les touristes », réfléchit Jean-Charles, un résident de Québec qui est matelot sur les traversiers depuis six ans. « Même si je prône le transport

Du premier traversier à vapeur, en 1818, en passant par les horse boats des années trente — dont les roues à haubans étaient tirées par des chevaux — le traversier a fait du chemin. Il est arrivé avant le train (1854), avant le pont de Québec (1917), mais après les canotiers, qui pouvaient dès le début du XVIII^e siècle embarquer de trois à vingt personnes, selon qu'ils étaient à la barre d'une embarcation en écorce ou en bois.

Un défi

« C'est le défi. Le défi de l'eau, des conditions de vent, de courant », résume le lieutenant et capitaine remplaçant Michel Blanchet, dont l'amour de l'eau a guidé le choix de carrière. Le fleuve, « c'est son coin ». « J'adore ça », lance-t-il. Sa fascination pour le Saint-Laurent ne faiblit pas quand celui-ci prend des airs d'expédition polaire. « Les conditions de glace, l'hiver, c'est quelque chose quand même », reconnaît-il toutefois. « La glace est tellement épaisse que le bateau a du mal à avancer. L'hiver passé, pendant une tempête, ça m'a pris une heure pour accoster à Lévis. »

Les traversiers dérivent, s'embourbent parfois. « On est restés pris quelques fois », reconnaît Sylvie Grenier, qui fait le voyage avec son conjoint. « Un hiver, ça m'est arrivé : on était presque rendus jusqu'à l'île [d'Orléans] », se rappelle aussi Mariette Gagnon.

Il doit bien y avoir cinq kilomètres qui séparent le quai Paquet, à Lévis, de Sainte-Pétronille, sur la pointe orléanaise. Qu'importe. Dans la promptitude comme dans la lenteur, il y a moyen de profiter du paysage. « Ça ne m'a pas dérangé cette fois-là, parce que c'était le soir [au retour du travail] », lance d'ailleurs Mariette Gagnon.

Le traversier, dira plus tard une passagère, « c'est mon seul dix minutes pour relaxer ». Dix minutes de perspective et de séparation, entre deux villes qui n'ont pas fini de valser.

Le Devoir

« Les conditions de glace, l'hiver, c'est quelque chose quand même. La glace est tellement épaisse que le bateau a du mal à avancer. »

Michel Blanchet, lieutenant et capitaine remplaçant



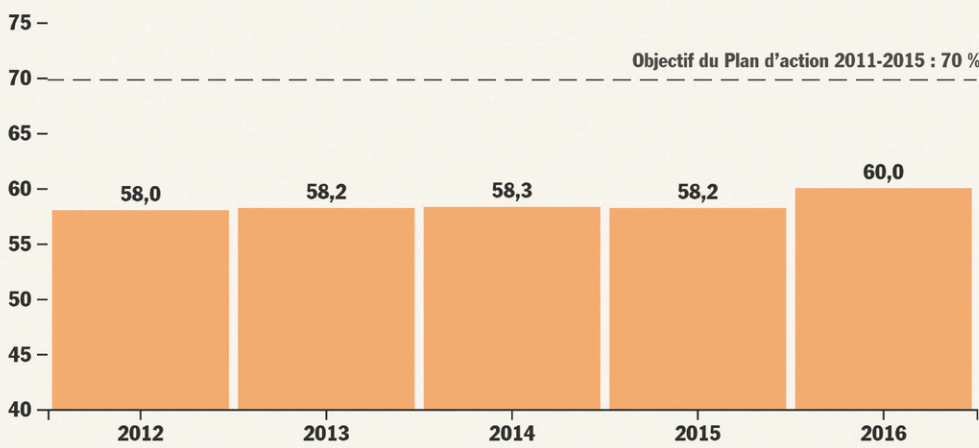
À 12,5 nœuds (environ 23 kilomètres à l'heure), le traversier met 12 minutes à parcourir le kilomètre qui constitue son parcours.

MONTRÉAL

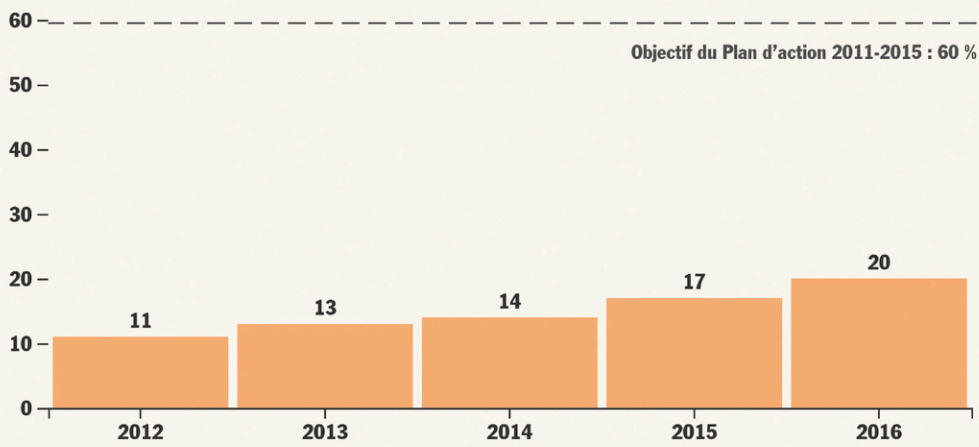
Petit pas pour le compostage

Seulement 20 % des déchets compostables se retrouvent dans les centres de tri, révèlent les dernières données sur les matières résiduelles publiées par la Ville, qui apparaît toujours bien loin de son objectif de 60 % malgré une légère hausse. Le taux de récupération des matières recyclables affiche lui aussi une petite amélioration après plusieurs années de stagnation. Coup d'œil sur les déchets montréalais traités en 2016.

Évolution du taux de récupération des matières recyclables (%)

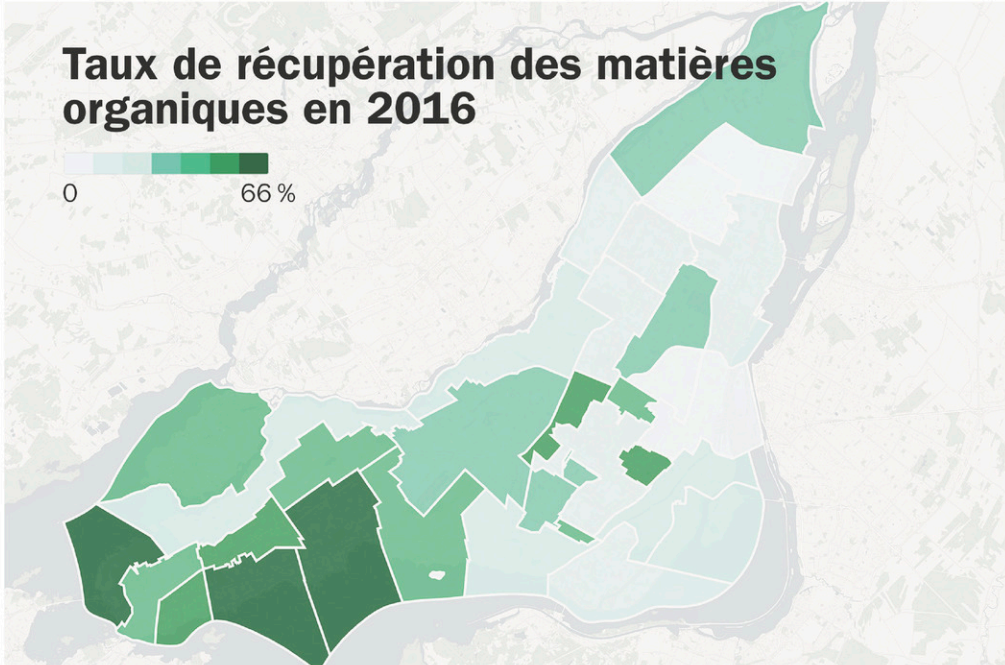


Évolution du taux de récupération des matières organiques (%)

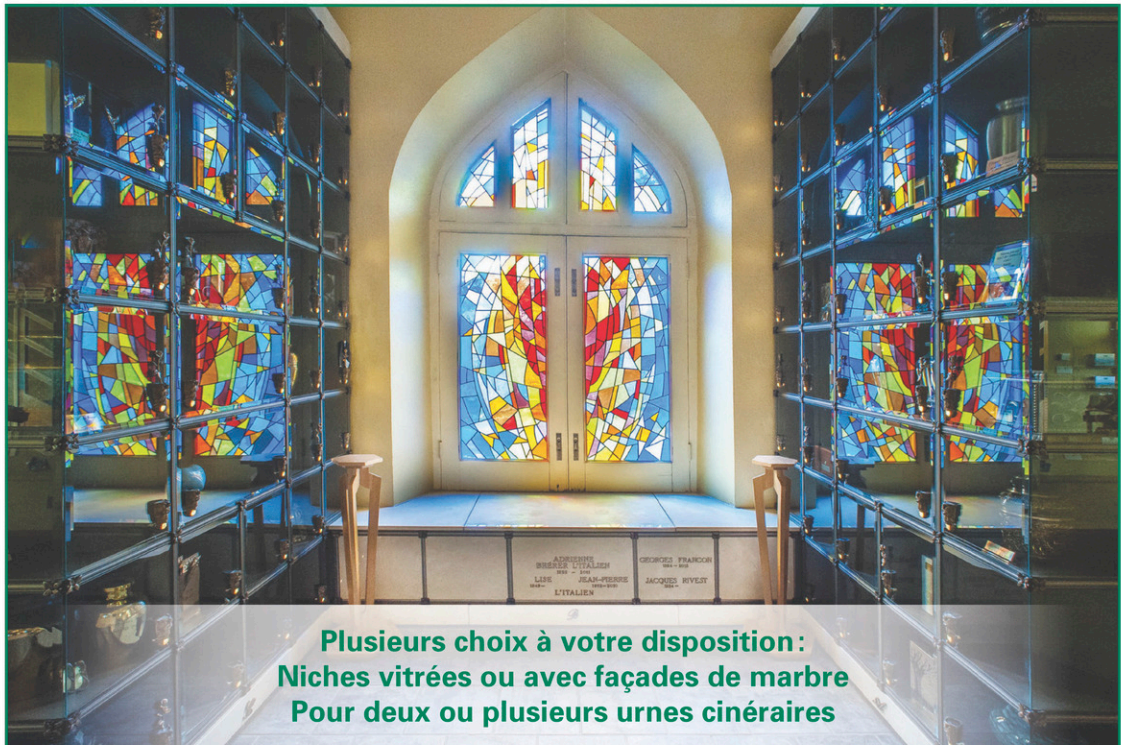


Taux de récupération des matières organiques en 2016

0 66 %



GUILLAUME LEVASSEUR LE DEVOIR



Plusieurs choix à votre disposition :
Niches vitrées ou avec façades de marbre
Pour deux ou plusieurs urnes cinéraires

Columbariums et mausolées: nous avons plusieurs espaces disponibles.

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous renseigner sur les meilleures options pour vous et votre famille, dans le respect de votre budget.

514 735-1361
cimetierenotredamedesneiges.ca



CIMETIÈRE
NOTRE-DAME-DES-NEIGES

Bien plus qu'un cimetière

Face au blocus, le Qatar fait de la résistance

Mis à l'écart par ses voisins du Golfe pour « soutien au terrorisme », Doha tente tant bien que mal de briser l'isolement, notamment en adoptant des mesures pour stimuler le tourisme et le transport.

MATHIEU AIT LACHKAR

Las d'en arriver à des extrémités telles que l'acheminement de 4000 vaches par avion pour contourner le blocus diplomatique et économique imposé par ses voisins du Golfe depuis le 5 juin, le Qatar joue la roublardise. Le pays a annoncé le mercredi 9 août, au cours d'une conférence de presse du patron de la compagnie aérienne Qatar Airways, qu'il supprimait les visas d'entrée sur son territoire pour 80 nationalités. Une mesure qui vient s'ajouter au décret autorisant les étrangers vivant au Qatar à avoir une résidence permanente. Le but? Stimuler tant bien que mal le tourisme et le transport. La fermeture

de son espace aérien en juin avait entraîné des complications pour la compagnie nationale, contrainte de rallonger ses itinéraires. Depuis, le Bahreïn et les Emirats arabes semblent avoir lâché du lest. Ils sont tombés d'accord, mardi 8 août, pour faciliter les vols de la compagnie qatarie. Mais le petit émirat avait déjà pris les devants pour subsister dans ce qui s'apparente à un blocus de riches.

Entre repli militaire, accords économiques et soft power

Avant même l'annonce de mercredi visant à développer le tourisme au Qatar, plutôt connu pour être un grand hub international vers l'Asie, l'Europe et l'Afrique, des mesures avaient déjà été prises. Le 14 juin, soit deux semaines après l'annonce des sanctions prises à l'encontre de l'émirat, le secrétaire américain à la Défense, James Mattis, et son homologue qatari Khaled al-Attiyah ont conclu un accord de 12 milliards de dollars pour la vente à Doha d'avions de combat F-15. Les États-Unis dispo-

12 milliards

La valeur de l'accord concernant la vente à Doha d'avions de combat F-15 par les États-Unis, conclu deux semaines après le début de la crise du Golfe

sent déjà d'une grande base aérienne dans le désert du Qatar, où se trouve notamment le siège du Centcom, le commandement central américain qui dirige les opérations contre le groupe État islamique. Toujours dans un objectif militaire, le Qatar a mené début août des exercices terrestres et maritimes avec la Turquie. Ces derniers font suite à la commande début août de navires de guerre italiens pour un montant de 5 milliards d'euros. Sous pression économique, le premier ex-

porteur mondial de gaz naturel liquéfié (GNL) a annoncé début juillet son intention d'augmenter de 30% sa production de gaz, pour passer de 77 à 100 millions de tonnes par an d'ici 2024. La compagnie d'État Qatar Petroleum et le géant français Total ont également scellé un partenariat de 25 ans pour développer le grand gisement pétrolier offshore d'Al-Chahine, situé sur la côte orientale.

Enfin, parce qu'il n'y a pas de petite victoire, la venue de Neymar au PSG, propriété du Qatar, est un pied de nez aux Emirats arabes unis qui s'illustrent plutôt dans des sports moins médiatiques, comme les courses hippiques. L'acquisition des droits de diffusion dans la région de la Ligue des champions par la chaîne qatarie BeIn Sports est aussi une revanche pour Doha, alors même que sa chaîne sportive a été interdite en Arabie saoudite et aux Emirats. Une histoire de jalousie pour les officiels qataris.

Libération

MAROC

Des tensions dans la région du Rif

Rabat — La situation est de nouveau tendue dans la ville d'Al-Hoceïma, épiceutre d'un mouvement de contestation dans la région marocaine du Rif (nord), où les appels à manifester se multiplient après la mort d'un manifestant mardi des suites de ses blessures.

« La crise du Rif revient à zéro », résumait vendredi le quotidien arabophone *Akhbar Al Yaoum*, qui fait état de nouveaux heurts entre manifestants et forces de l'ordre, alors que la situation s'était relativement apaisée ces dernières semaines.

Au cœur des crispations, le décès mardi d'Imad Atabi, qui était plongé dans le coma depuis sa blessure à la tête le 20 juillet, lors d'affrontements dans la ville d'Al-Hoceïma.

La nature de sa blessure à la tête n'a jamais été précisée de source officielle, mais les membres du mouvement de contestation ont affirmé qu'il avait été touché par une grenade lacrymogène tirée par les forces de l'ordre.

Qualifié de « martyr » par les membres du « Hirak », nom donné localement au mouvement de contestation, et par des associations de défense des droits de la personne, il est le premier manifestant mort à la suite de heurts avec les forces de l'ordre depuis que les protestations ont débuté en octobre dernier.

Les manifestants dénoncent la « marginalisation » de leur région.

Ses funérailles se sont déroulées mercredi dans une « ambiance électrique », laissant place à un *sit-in* et à des affrontements entre police et manifestants, a rapporté le site du magazine marocain *TelQuel*.

Des membres du Hirak ont appelé à une manifestation vendredi soir à Al-Hoceïma, à la mémoire du manifestant décédé, alors que de nouvelles arrestations dans les rangs du mouvement ont été enregistrées.

« Le Hirak a désormais un martyr, un leader, des détenus, des symboles et un cahier revendicatif », décrypte vendredi le journal *Akhbar Al Yaoum*, qui évoque un « sentiment d'injustice » dans cette région.

La tension était descendue d'un cran fin juillet après le retrait des forces de l'ordre du centre d'Al-Hoceïma, puis avec la grâce accordée fin juillet par le roi du Maroc à une quarantaine de détenus du mouvement, sur plus de 150 personnes incarcérées.

Par ailleurs, un juge d'instruction a annoncé vendredi la fin de l'enquête sur le leader du mouvement, Nasser Zefzafi, et ses compagnons.

Alors qu'une partie de la presse a affirmé que le procureur du roi a requis la prison à perpétuité ou la peine capitale, un de leurs avocats, Rachid Benali, a démenti à l'AFP ces informations et affirmé que les actes d'accusation n'ont pas encore été déposés.

Agence France-Presse



MAURO PIMENTAL AGENCE FRANCE-PRESSE

Dans Santa Teresa, quartier niché sur une colline et jouté par deux favelas, les noctambules ont peur et la clientèle des bars et des restaurants, cibles de bandes armées, est en chute libre.

Avec la violence, les noctambules de Rio n'ont plus le cœur à la fête

PASCALE TROUILLAUD à Rio de Janeiro

« Les clients ne viennent plus, ils ont peur ». Paulo Sergio a essuyé une dizaine d'attaques à main armée en un an dans son petit bar de Santa Teresa, endroit touristique de Rio de Janeiro qui devient, la nuit tombée, un quartier fantôme.

Dans cette ville amoureuse de la fête, les quartiers noctambules souffrent d'une chute de la fréquentation : la flambée de la violence pousse de plus en plus de Cariocas à rester chez eux.

Rien ne dit que le déploiement récent de milliers de soldats pour assurer la sécurité à Rio portera ses fruits, tant la criminalité, exacerbée par la faillite économique, y est devenue un fléau.

Ces dernières années, Santa Teresa, l'un des quartiers les plus pittoresques de Rio avec ses maisons du XIX^e siècle et ses rues pavées, était devenu un repaire d'artistes et de bourgeois bohèmes, avec des ateliers, des galeries, des festivals de musique.

La clientèle des bars débordait sur les trottoirs, et la gentrification de Santa Teresa avait été accompagnée de l'ouverture de restaurants avec des terrasses romantiques et de quelques hôtels chics.

Mais aujourd'hui, dans ce

quartier niché sur une colline et jouté par deux favelas, les noctambules ont peur.

Les bars et restaurants sont le soir venu la cible de bandes armées. « Ils arrivent à quatre, ils arrêtent la voiture [devant l'établissement], ils volent les téléphones et les montres des clients et emportent la caisse », explique à l'AFP Paulo Sergio, propriétaire du Bar do Serginho.

Comme les assaillants sont de plus en plus lourdement armés, un seul d'entre eux suffit à tenir en respect de la pointe de son fusil les clients sans même descendre de la voiture, pendant que les autres dévalisent tout le monde.

« Santa Teresa, quand la nuit tombe, vous ne voyez plus personne dans la rue, on dirait une ville fantôme », dit Paulo Sergio, qui tient son bar dans le quartier depuis 40 ans.

« Maintenant, les gens prennent leur voiture même pour faire 400 ou 500 mètres. »

Deux kilomètres plus loin, Natacha Fink, propriétaire du restaurant Espirito Santa, explique qu'il est arrivé que des clients l'appellent « pour savoir si le restaurant est sûr ».

On s'adapte

Face à cette tension extrême et à l'inaction de la police, on tente de s'adapter. Les taxis refusant souvent de mon-

ter les clients à Santa Teresa, un restaurant réputé propose d'aller les chercher chez eux et de les ramener après leur dîner — gratuitement.

Paulo Sergio, lui, baisse le rideau de son bar plus tôt : « Comme on a vu que les attaques survenaient à partir de 20 h, maintenant, on ferme à cette heure-là. » Il s'est mis aussi à faire des livraisons à ses clients. « Ça ne compense pas ce que je perds en recettes, déplore-t-il, et ça montre que les gens ne sortent pas dans la rue. »

Francisco Dantas, propriétaire du Café do alto, a commencé lui aussi à livrer des repas à domicile. « C'est une chose que je ne faisais pas il y a encore deux mois. Mais si les gens ne sortent pas, c'est à moi d'aller à eux. » « La fréquentation de nuit a baissé de 30 à 40% dans mon bar-restaurant, depuis novembre 2016 en gros. C'est la première fois que mes recettes diminuent en 15 ans », explique-t-il.

Avec d'autres propriétaires de restaurants, de cafés et des riverains, M. Dantas a créé il y a deux mois l'association Amosanta pour tenter de changer l'image de Santa Teresa dans les esprits.

« On fait la promotion du quartier. On s'est mobilisés, notamment pour que toutes les agressions soient rapportées à la police », dit Mme Fink, membre de l'association elle aussi. « C'est mieux. Il y a déjà plus de policiers. Mais ce n'est plus comme avant », reconnaît-elle.

La roulette russe

À Lapa, quartier noctambule par excellence de la « Ville mer-

veilleuse », Valter Gabriel explique dans son bar quasi désert en début de soirée qu'il a perdu 30 à 35% de sa clientèle depuis la fin des JO. « Moi, j'ai peur d'un braquage, dit-il, mais surtout, les gens ne se sentent pas en sécurité dans la rue. »

Alors, non seulement les clients de son bar, l'Arco Iris, viennent moins nombreux, mais ils repartent plus tôt.

« Lapa, c'est le thermomètre, c'est le Marais à Paris, la plus grande concentration de bars au mètre carré », explique Ricardo Rabelo, fondateur du site culturel Bafafa. « Le Carioca n'a pas peur de la foule, il a peur des endroits vides ! »

Paradoxalement, « Rio n'a jamais eu une vie culturelle aussi intense », dit M. Rabelo, évoquant « un week-end avec 70 événements à l'agenda ». Mais « la différence, c'est que les Cariocas donnent la priorité aux activités diurnes ».

Comme les « festas juninas », fêtes de quartiers de juin et juillet. « Avant, elles se poursuivaient tard dans la nuit. Là à 20 h, c'est fini ! » ajoute-t-il.

Ricardo Rabelo confie ne plus aller à Santa Teresa « à cause de la violence ». « C'est la roulette russe. Il y a juste un petit pâté de maisons où on peut encore aller », renchérit-il.

La violence a prospéré à Rio sur le marasme économique d'un État qui ne peut plus payer à temps ses policiers.

« Les policiers manquent de voitures, de balles, de tout, même de nourriture », souligne M. Rabelo.

Agence France-Presse

Lever du soleil: 5h50
Coucher du soleil: 20h05

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Sol 25/16	Sol 28/13	Londres	Var 21/14	Var 21/14
Moncton	Ave 24/16	Ora 24/15	Los Angeles	Sol 30/20	Sol 30/20
Saint-Jean	Plu 21/15	Ave 23/15	Mexico	Sol 24/14	Ave 24/14
Toronto	Ora 24/16	Sol 24/16	New York	Ora 26/20	Sol 27/18
Vancouver	Sol 23/15	Plu 23/15	Paris	Plu 19/13	Sol 22/13
Winnipeg	Sol 26/13	Sol 27/15	Tokyo	Ave 28/25	Ave 29/24

Montréal
Aujourd'hui: 24
Orages (pdp 70%).

Ce soir
17
Orages (pdp 60%).

Demain
24/15
Averses (pdp 60%).

Lundi
25/17
Passages nuageux.

Mardi
25/17
Averses (pdp 40%).

Québec
Aujourd'hui: 23
Orages (pdp 90%).

Ce soir
17
Orages (pdp 80%).

Demain
23/13
Averses (pdp 60%).

Lundi
23/16
Averses (pdp 40%).

Mardi
25/15
Averses (pdp 40%).

Gatineau
Aujourd'hui: 24
Orages (pdp 70%).

Ce soir
17
Orages (pdp 40%).

Demain
24/15
Passages nuageux.

Lundi
26/16
Passages nuageux.

Mardi
26/16
Généralement ensoleillé.

Pour que le pique-nique ne tombe pas à l'eau, accédez en tout temps à la météo.

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

Papeterie

Casse - Noisette

Nous tenons en inventaire agendas, papiers Lalo, papier St-Gilles, cartes, plumes et stylos, albums de photos, articles de bureau, sceaux, cires à cacheter.

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

LE MONDE

KENYA

Émeutes et liesse après la réélection du président Kenyatta

FRANÇOIS AUSSEILL
à Nairobi

Des émeutes et des scènes de liesse ont éclaté vendredi au Kenya dès l'annonce de la réélection du président Uhuru Kenyatta pour un second mandat de cinq ans, qualifiée de «*mascarade*» par l'opposition.

Dans une adresse à la nation juste après la proclamation de sa victoire par la commission électorale (IEBC), M. Kenyatta, crédité de 54,27% des voix, a tendu la main à son principal rival, Raila Odinga, qui a récolté 44,74% des suffrages, et appelé à la paix.

«*Nous devons travailler ensemble, nous devons faire équipe, nous devons grandir ensemble, nous devons ensemble faire grandir ce pays*», a lancé le chef de l'État sortant, assurant en outre qu'«*il n'est pas nécessaire de recourir à la violence*».

Mais dix ans après les pires violences électorales de l'histoire du pays (1100 morts), la victoire de M. Kenyatta a été suivie de scènes de violence dans des bastions de l'opposition, à Kisumu (ouest), ainsi que dans plusieurs bidonvilles et quartiers populaires de Nairobi, tels que Kibera, Kariobangi, Mathare et Dandora.

Dans le même temps, dans les villes de Nakuru, Eldoret et Nyeri, ainsi que dans certaines zones de Nairobi, des milliers de personnes chantaient et dansaient en liesse dans les rues pour fêter la victoire de leur champion, M. Kenyatta.

À Kibera, des partisans de M. Odinga en colère ont attaqué et pillé des commerces appartenant selon eux à des membres de l'ethnie kikuyu, celle du président Kenyatta, selon un photographe de l'AFP. La police a tiré des coups de feu en direction des émeutiers, a indiqué la même source.

Dans la ville de Kisumu, un groupe d'une centaine de personnes a également déclenché des émeutes dans le quartier de Kongele, où des échauffourées avaient déjà eu lieu mercredi, a constaté un journaliste de l'AFP.

«*Ils sont venus nous tuer comme en 2007*», a déclaré un manifestant dans le bar d'un quartier de Nyalenda à Kisumu, où il avait trouvé refuge avec quelques personnes, après que la police eut ouvert le feu sur un groupe tentant de manifester.

«**Un désastre», selon l'opposition**

Dans ce contexte tendu, les prochaines déclarations de Raila Odinga seront déterminantes. Jeudi soir, M. Odinga avait appelé au calme tout en ajoutant: «*Je ne contrôle personne. Les gens veulent la justice.*»

«*Je pense que tout ça relève d'une mascarade totale, c'est un désastre*», avait déclaré James Orengo, un des principaux leaders de la coalition d'opposition, peu de temps avant la proclamation du vainqueur.

«*Pour nous, aller en justice n'est pas une solution. Nous sommes passés par là dans le passé. Ce n'est pas une option*», a ajouté James Orengo. «*Chaque fois qu'une élection a été volée, le peuple kenyan s'est levé pour faire en sorte que des changements interviennent afin de faire du Kenya un meilleur endroit.*»

L'IEBC avait publié des résultats provisoires dès mardi soir, mais la compilation et l'authentification des résultats définitifs ont pris trois jours, durant lesquels l'opposition a évoqué un piratage informatique — démenti par l'IEBC —, soutenu qu'il y avait eu des bureaux de vote illégaux et affirmé que Raila Odinga devait être déclaré vainqueur.

La bonne tenue des élections générales de mardi avait pourtant été unanimement saluée par la communauté internationale, qui avait également appelé au calme dans les jours suivant les élections générales de mardi. Les présidents rwandais et ougandais Paul Kagame et Yoweri Museveni ont d'ores et déjà félicité sur Twitter leur homologue kenyan.

Les accusations de fraude ont exacerbé les passions déjà lésées d'un demi-siècle de rivalité dynastique entre les familles Kenyatta et Odinga.

Agence France-Presse



LUIS TATO AGENCE FRANCE-PRESSE

Des officiers de la police patrouillent le bidonville de Mathare, à Nairobi, après une manifestation pro-opposition.



JIM WATSON AGENCE FRANCE-PRESSE

Donald Trump est au cœur d'une surenchère sans précédent entre son pays et la Corée du Nord.

CORÉE DU NORD

« Il le regrettera », dit Trump

Le président reste sourd aux appels à la retenue

JÉRÔME CARTILLIER
à Washington

Donald Trump est resté à la retenue sur le dossier nord-coréen, qui suscite une inquiétude internationale grandissante, mettant directement en garde Kim Jong-un et soulignant que son programme nucléaire est une «*grave menace pour le monde*» qui «*doit cesser*», tout en prônant une désescalade des ten-

Le Canada condamne Pyongyang

La ministre canadienne des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, a condamné vendredi les récentes actions du régime nord-coréen, estimant que son programme nucléaire est une «*grave menace pour le monde*», tout en prônant une désescalade des ten-

sions. «*Nous devons chercher des moyens d'apaiser la situation*», a-t-elle mentionné en point de presse. La ministre canadienne a également rappelé que le Canada «*soutient très fortement*» ses alliés, dont les États-Unis. «*Quand ils sont menacés, nous sommes présents.*»

les prochains exercices militaires conjoints entre Séoul et Washington, durant lesquels les tensions sur la péninsule coréenne tendent à s'aggraver, commencent prochainement, autour du 21 août.

Moscou est «très inquiet»

Cette montée des tensions entre les États-Unis et la Corée du Nord pèse sur les marchés financiers et inquiète de nombreux dirigeants mondiaux.

«*Nous appelons toutes les parties à faire preuve de prudence dans leurs mots et leurs actions, et à agir davantage pour apaiser les tensions*», a déclaré Geng Shuang, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

À Moscou, le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, s'est dit «*très inquiet*» des risques de conflit «*très élevés*» entre les États-Unis et la Corée du Nord.

«*Il est manifestement temps*

pour toutes les parties de se concentrer sur les moyens de faire baisser les tensions», a renchéri Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres.

«*Je ne vois pas de solution militaire à ce conflit [...] Je considère l'escalade verbale comme une mauvaise réponse*», a mis en garde vendredi la chancelière allemande, Angela Merkel.

M. Trump a balayé ces propos d'un revers de la main, estimant que M^{me} Merkel parlait seulement pour son pays. «*Peut-être qu'elle parle de l'Allemagne. Elle ne parle certainement pas des États-Unis, je peux vous le dire.*»

L'armée américaine a indiqué vendredi être «*prête à combattre*» si le président américain en donne l'ordre.

Agence France-Presse

Lire aussi · Doit-on encore craindre le champignon nucléaire ? Page B 1

Venezuela : « possible option militaire »

Le président Trump a évoqué vendredi une «*possible option militaire*» au Venezuela, traversé par une grave crise politique sur fond de reprise en main des institutions par le président socialiste Nicolas Maduro. «*Nous avons de nombreuses options pour le*

Venezuela, y compris une possible option militaire si nécessaire», a-t-il affirmé, sans autre précision. «*Nous avons des troupes dans le monde entier qui sont parfois très loin. Le Venezuela n'est pas très éloigné et les gens souffrent et les gens meurent*», a-t-il ajouté.

INCENDIES DE FORÊT

À la veille d'une canicule, la mobilisation est totale au Portugal

THOMAS CABRAL
à Abrantes

Le Portugal tentait vendredi de maîtriser une nouvelle série de feux de forêt en profitant d'une relative accalmie sur les deux principaux foyers, mais la mobilisation restait totale à la veille d'un week-end caniculaire.

À travers le pays, quelque 1600 pompiers tentaient de venir à bout de près de 200 incendies ou départs de feu.

Le plus important faisait rage depuis mercredi soir près de la ville d'Abrantes, dans le centre du pays, mobilisant à lui seul plus de 600 pompiers, 5 avions bombardiers d'eau et 4 hélicoptères.

Vendredi après-midi, les flammes n'évoluaient plus que sur un seul front, au cœur de la forêt, et ne menaçaient aucun

des villages évacués la veille, situés sur les collines au nord de cette ville de près de 40 000 habitants.

Au moins une résidence principale a été gravement endommagée à Aldeia do Mato, un des six villages encerclés par le feu, qui a été attisé par un vent changeant.

Dans la soirée, les pompiers avaient dû maîtriser un second front qui progressait alors vers les faubourgs industriels d'Abrantes.

«*La situation est plus calme. Elle n'est pas encore résolue, mais on peut dire que tout est maîtrisé et peut se résoudre dans l'après-midi. Heureusement, le vent amène désormais les flammes vers des zones qui ont déjà été consumées, ce qui facilite le travail des pompiers*», avait déclaré vendredi matin la

maire d'Abrantes, Maria do Céu Albuquerque.

Toutefois, la prudence restait de mise en raison de «*la forte chaleur, [du] vent et [des] reprises de feu*», a indiqué en fin de journée une porte-parole de la Protection civile, Patricia Gaspar, assurant dans le même temps que le dispositif déployé permettait de garder le contrôle de la situation.

«**Risque élevé**»

Un autre brasier près de Grandola, dans le district de Setúbal (sud), a nécessité l'intervention de plus de 200 pompiers afin d'être maîtrisé vendredi en milieu de journée, après avoir ravagé quelque 3000 hectares de végétation, en partie dans une forêt de chênes-lièges, selon une première estimation des autorités locales.

Autre signe d'accalmie, la circulation sur l'autoroute A1 entre Lisbonne et Porto (nord) et la voie ferrée reliant la capitale au sud du pays avaient pu être rétablies dans la nuit de jeudi à vendredi.

«*Nous allons maintenir tous nos moyens sur le terrain*», notamment les trois avions bombardiers d'eau cédés par l'Espagne et le Maroc, a assuré la porte-parole de la Protection civile.

L'ensemble du pays était en alerte en raison de conditions climatiques propices aux feux de forêt, avec une chaleur caniculaire, un taux d'humidité très faible et des vents qui devaient augmenter en intensité.

L'institut météorologique national a ainsi prévenu que le risque d'incendie sera «*très*

élevé» dans de nombreuses régions du pays, au moins jusqu'à dimanche.

Après un hiver et un printemps inhabituellement secs, 80 % du territoire portugais connaît une sécheresse sévère ou extrême depuis la fin de juillet, selon lui.

Le Portugal, frappé de nombreux incendies cet été, a été profondément marqué par la mort de 64 personnes dans un gigantesque feu de forêt qui a fait rage pendant cinq jours en juin, près de Pedrogao Grande (centre). Une grande partie des victimes sont mortes dans leurs voitures sur une route nationale, piégées par des flammes d'une intensité inouïe, qui ont fait également plus de 250 blessés.

Agence France-Presse

L'extrême droite se réunit

Washington — Le gouverneur démocrate de l'État américain de la Virginie, Terry McAuliffe, a appelé les habitants à éviter de se rendre samedi à un rassemblement d'extrême droite pour lequel la Garde nationale a été mise en alerte face aux risques de débordements. Des groupes de la droite radicale américaine, dont le Ku Klux Klan, ont prévu un vaste rassemblement unitaire à Charlottesville, une municipalité qui entend déboulonner la statue d'un général sudiste favorable à l'esclavagisme. Des milliers de militants nationalistes et de militants antifascistes sont attendus à ce rassemblement baptisé «*Unite the Right Rally*».

Agence France-Presse

Au moins 37 morts dans une collision de trains en Égypte

Alexandrie — Au moins 37 personnes ont été tuées vendredi dans la collision de deux trains dans le nord de l'Égypte, près d'Alexandrie, un des accidents ferroviaires les plus graves de ces dernières années dans le pays. La catastrophe a également fait 123 blessés, a indiqué le ministère de la Santé. La collision aurait été causée par l'arrêt de l'un des deux trains sur les voies après une panne. L'autre train l'aurait alors percuté. L'accident ferroviaire de vendredi est le plus meurtrier depuis la collision en 2012 entre un bus scolaire et un train à un passage à niveau dans la province d'Assiut (centre) qui avait 47 morts.

Agence France-Presse

L'Inde renforce sa présence militaire à la frontière chinoise

New Delhi — L'Inde a augmenté sa présence militaire le long de sa frontière nord-est avec la Chine, alors qu'un différend frontalier dans une zone stratégique contestée sur le plateau himalayen suscite une forte tension entre les deux pays. L'Inde n'a pas procédé au déploiement d'effectifs supplémentaires dans la zone située à la frontière entre l'Inde, la Chine et le Bhoutan, où quelque 350 militaires indiens et des soldats chinois observent depuis près de sept semaines un face-à-face tendu. Un différend frontalier oppose les deux pays depuis que l'Inde a envoyé des soldats en juin dernier sur cette zone stratégique revendiquée par la Chine comme par le Bhoutan pour bloquer le chantier de construction d'une route par l'armée chinoise.

Agence France-Presse

Le Cambodge accuse le Laos d'une « invasion »

Phnom-Penh — Le premier ministre cambodgien, Hun Sen, a lancé vendredi un ultimatum au Laos voisin pour qu'il retire une trentaine de soldats déployés de «*son*» côté de la frontière, une incursion comparable à une «*invasion*» selon lui. «*J'en appelle au premier ministre du Laos, Thongloun Sisoulith, pour qu'il retire ses troupes du territoire cambodgien*», a déclaré Hun Sen, leur donnant six jours pour ce retrait, soit jusqu'au 17 août. Il a même annoncé le déploiement de soldats cambodgiens, équipés de lance-roquettes, dans la zone. Le ministère des Affaires étrangères a précisé dans la soirée qu'Hun Sen se rendrait samedi à Vientiane pour discuter du sujet avec son homologue laotien. Le Cambodge et le Laos partagent une frontière de 540 kilomètres, mais certaines parties ne sont toujours pas clairement délimitées. La porosité de cette frontière est bien connue des trafiquants de drogue.

Agence France-Presse

ENVIRONNEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

craint qu’une défaite n’entame les volontés futures de la province: *«Elle risquerait de rendre les gouvernements encore moins disposés à adopter des mesures environnementales légitimes, car ils pourraient devoir dédommager les investisseurs étrangers»*, a indiqué au *Devoir* sa directrice générale, Karine Pélloffy.

À l’heure où Ottawa s’apprête à négocier le renouvellement de ce traité, le Canada doit prouver devant le tribunal d’arbitrage de l’ALENA que cette loi était non discriminatoire envers Lone Pine. Lone Pine estime avoir été flouée par le gouvernement libéral, qui a adopté une loi limitant l’exploration gazière sous le fleuve Saint-Laurent en 2011, décrite comme *«arbitraire, injuste et inéquitable, fondée sur des motifs politiques et populistes et non pour de véritables motifs environnementaux»*.

Le CQDE insistera quant à lui sur le principe de précaution qui guide le régime québécois en matière d’environnement: *«C’est un principe qui est bien établi en droit international et nous sommes l’un des États à l’avoir vraiment adopté»*, expose M^{me} Pélloffy. Il s’agit de pouvoir protéger l’environnement en cas d’incertitude ou d’absence de consensus scientifique.

«Racheter ses ressources»

L’adoption de la Loi limitant les activités pétrolières et gazières n’était ni un caprice ni soudaine, contrairement à ce que plaide Lone Pine, disent donc en cœur le CQDE et le Canada. Neuf entreprises, toutes canadiennes, se partageaient à l’époque trente et un permis d’exploration.

Exploration des hydrocarbures était déjà encadrée par plusieurs lois au Québec. Le moratoire sur la fracturation hydraulique a été imposé après avoir consacré des *«ressources considérables à documenter et évaluer les impacts environnementaux et socio-économiques de l’industrie du gaz de schiste»*, notamment une étude environnementale stratégique, précise le Canada.

La compensation envers ces compagnies n’était ni obligatoire ni offerte, malgré l’appel à les indemniser de Lucien Bouchard, alors porte-parole de l’Association pétrolière et gazière du Québec.

Le montant réclamé correspond, selon Lone Pine, aux investissements réalisés, ainsi qu’aux profits qu’elle s’estimait en droit d’attendre. La loi a révoqué un seul des cinq permis de recherche de Junex, les quatre autres n’étant pas dans le lit du fleuve Saint-Laurent.

Un permis qui constituait un *«billet de loterie»* et non pas une garantie de profits, précise Karine Pélloffy, du CQDE. *«Nous n’aurons pas les moyens collectivement de racheter des droits sur des ressources que nous souhaitons ne pas exploiter, surtout s’il faut se mettre à compenser des profits hypothétiques, qui n’étaient pas en soi une certitude»*, dit-elle.

Un chapitre à réviser?

La demande d’intervenir du CQDE survient en outre dans le contexte d’une renégociation imminente de l’ALENA, qui débutera mercredi. Le chapitre XI, qui permet à Lone Pine de poursuivre le Canada, fait déjà l’objet de débats acrimonieux. Ce chapitre du traité prévoit en fait que les trois pays doivent fournir un *«climat d’investissement prévisible et fondé sur des règles»*, indique Affaires mondiales Canada. Il explique notamment les procédures de règlement des différends, dont ce tribunal d’arbitrage.

«Cette poursuite est assez importante, car elle cherche à changer les réglementations québécoises sur le fleuve Saint-Laurent. Je doute que le chapitre XI soit dans l’intérêt du Canada», reconnaît l’avocat Lawrence Herman.

Ce spécialiste du droit commercial international a observé une multiplication des plaintes contre le Canada par des investisseurs privés, surtout américains.

Le chapitre XI a en effet été utilisé surtout contre le Canada depuis l’entrée en vigueur du traité, note M. Herman. Des propos corroborés par la compilation récente du chercheur Scott Sinclair, du Centre canadien de politiques alternatives, qui a recensé 39 poursuites intentées par des entreprises étrangères contre le Canada, soit près de la moitié du total de 84 poursuites contre les trois pays membres de l’ALENA. Sur ces 39 recours, près de 60% concernaient des réglementations environnementales.

Le pays a ainsi dû déboursier 215 millions de dollars en dédommagements dans huit causes qu’il a perdues. *«Les compagnies américaines lancent beaucoup plus de poursuites judiciaires que leurs homologues canadiennes. Elles ont peut-être plus d’argent»*, suggère-t-il, ajoutant que le *«litige»* est plus commun pour ces compagnies.

L’avocat veut tout de même rassurer: *«Les tribunaux d’arbitrage se sont finalement montrés conservateurs dans l’interprétation. Il y a une tendance à appuyer les lois d’un État prises pour protéger l’environnement ou répondre à des besoins publics, surtout si ces lois sont basées sur une analyse profonde et complète.»*

Il reste que le modèle de règlement des différends sera au cœur des enjeux de la renégociation de l’ALENA, dit Annie Lespérance, une avocate spécialisée en arbitrage international. À ce titre, le cas de Lone Pine apparaît emblématique des tensions entre les intérêts privés et l’intérêt public, un *«débat très délicat en arbitrage»*.

Le Devoir

RECENSEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

du Québec pourtant fortement francophones.

Ces données, qui touchent 0,17% de l’ensemble du recensement, seront corrigées, a promis l’agence. De premiers résultats doivent être publiés dès la semaine prochaine. *«J’ai bon espoir qu’on aura quelque chose mercredi ou jeudi»*, a avancé le directeur général du programme de recensement de Statistique Canada, Marc Hamel, en entrevue au *Devoir*.

Ce genre d’erreur est *«très rare, mais pas impossible»*, souligne-t-il. M. Hamel précise que celle-ci a été commise lors de la conversion de données dans un programme informatique. *«Le choix de réponse concernant la langue maternelle a été inversé dans certains cas.»*

Pourtant, des vérifications rigoureuses ont systématiquement lieu avant la publication de données afin de détecter toute anomalie. *«Malgré ces vérifications, cette erreur s’est glissée, c’est malheureux»*, concède M. Hamel.

«Nos processus sont conçus pour détecter ce genre de chose, mais ça ne nous a pas sauté aux yeux», poursuit-il. Le directeur du programme de recensement salue d’ailleurs *«l’excellent travail d’analyse»* du chercheur montréalais Jack Jedwab, président de l’Association d’études canadiennes, qui a sonné l’alarme sur les résultats des anglophones du Québec après avoir fouillé les données mises en ligne le 2 août.

Inquiétudes hors Québec

Marc Hamel n’a pas été en mesure de préciser d’où provenaient les 61 000 répondants dont les données sont erronées, mais il a confirmé que ceux-ci ne sont pas nécessairement tous du Québec.

Ce qui pourrait confirmer des doutes soulevés notamment par les chercheurs Martin Normand et Serge Miville, respectivement de la Chaire de recherche sur la francophonie et les politiques publiques à l’Université d’Ottawa et de la Chaire de recherche en histoire de l’Ontario francophone de l’Université Laurentienne, à Sudbury. Les deux universitaires se sont posé de sérieuses questions en consultant les résultats du recensement sur les communautés francophones de ces deux villes.

Il a été impossible de vérifier les données concernant Ottawa et Sudbury vendredi, étant donné que Statistique Canada a retiré de son site Web les résultats sur les langues.

M. Normand se souvient toutefois d’avoir observé une forte hausse des répondants ayant le français comme langue maternelle dans la capitale canadienne. *«Ce n’est pas impossible, mais le chiffre m’a surpris. Je n’arrive*

pas à l’expliquer», dit-il en entrevue au *Devoir*.

Son collègue a pour sa part été soufflé par les données de Sudbury. *«Dès que je les ai vues, je me suis dit: “Il y a quelque chose de bizarre”»*, relate-t-il.

Les chiffres de cette ville ontarienne ne sont pas aussi surprenants que ceux révélés par Jack Jedwab, qui font notamment état d’une hausse de la population anglophone de 164% à Rimouski, de 115% à Saguenay et de 110% à Drummondville. Mais la baisse d’environ 2500 individus dans une communauté de 42 000 habitants paraît énorme aux yeux du chercheur. *«Je doute de la véracité de ces chiffres, c’est trop important comme changement.»*

Des données semblables chez la population francophone auraient aussi été enregistrées à Sault-Sainte-Marie et Timmins, avance M. Miville.

C’est pourquoi le chercheur ne serait pas étonné que des membres de ces communautés francophones de l’Ontario se retrouvent parmi les 61 000 questionnaires erronés. *«Ça expliquerait bien des choses»*, dit-il.

La Fédération des communautés francophones et acadiennes a d’ailleurs fait part de son inquiétude à ce sujet à Statistique Canada vendredi.

Le départ de Smith soulevé

Le statisticien Louis-Paul Rivest s’est dit étonné par la gravité de l’erreur commise par Statistique Canada. *«C’est important, le recensement»*, affirme-t-il.

Le professeur au Département de mathématiques et de statistiques de l’Université Laval se demande s’il n’y aurait pas un lien à établir avec la démission l’an dernier du statisticien en chef de l’agence, Wayne Smith, qui avait claqué la porte pour dénoncer l’imposition du système informatique gouvernemental à Statistique Canada. *«Il y a quand même une coïncidence un peu troublante, soutient-il. Il semble y avoir des problèmes au niveau des ressources informatiques à l’interne.»*

Ce que dément Marc Hamel. *«Il n’y a pas d’association à faire. Services partagés Canada nous fournit les serveurs sur lesquels nos programmes roulent, mais ces derniers sont sous la responsabilité de Statistique Canada»*, assure-t-il.

Malgré la publication de données inexactes, la confiance de Jack Jedwab envers Statistique Canada n’est pas ébranlée. Le chercheur étudiera néanmoins attentivement les nouveaux résultats, attendus la semaine prochaine. *«On a tenu pour acquises les données parce qu’on a une confiance entière en cette agence»*, souligne-t-il.

Jeudi, la commissaire aux langues officielles

« Dans les communautés minoritaires, dès que quelque chose sort sur la langue, c’est extrêmement politique. Ça a un énorme impact sur les services et sur la vitalité de la communauté. »

Serge Miville, de la Chaire de recherche en histoire de l’Ontario francophone de l’Université Laurentienne, à Sudbury

par intérim, Ghislaine Saikaley, confiait au *Devoir* qu’elle était préoccupée par cette apparente anomalie statistique. *«Comme tous les intervenants, on était plutôt surpris des résultats.»*

Des données importantes

Les données du recensement ont un impact social considérable, notamment en ce qui concerne la question linguistique au Québec, souligne le président de l’Association d’études canadiennes, M. Jedwab. *«C’est un sujet d’importance capitale pour notre avenir, il faut s’assurer qu’on travaille tous avec les mêmes données et que celles-ci sont fiables»*, déclare-t-il, rappelant que les résultats du recensement *«touchent beaucoup de dimensions de notre vie»*.

C’est le cas particulièrement chez les francophones hors Québec. *«Dans les communautés minoritaires, dès que quelque chose sort sur la langue, c’est extrêmement politique»*, avance Serge Miville. *«Ça a un énorme impact sur les services et sur la vitalité de la communauté.»*

Des propos soutenus par son collègue Martin Normand. *«On se base sur ces chiffres pour énormément de décisions de société.»*

Statistique Canada assure que l’ensemble des résultats du recensement qui ont été rendus publics depuis le début de l’année a été révisé. *«Je peux garantir qu’on n’a détecté aucune autre erreur»*, soutient Marc Hamel.

Avec Guillaume St-Hilaire
Le Devoir

BALCON

SUITE DE LA PAGE 1

pour constater l’ampleur du phénomène. *«Il y avait Balconville, le soir. Les parents l’étaient des chaises, s’assoient sur le balcon, et se parlaient de balcon en balcon»*, se remémorait Michel Tremblay dans la série *MTL*, diffusée sur Télé-Québec au début de l’été.

Soixante ans plus tard, une petite promenade dans les rues de la métropole confirme que la tradition est encore bien vivante. En cette période estivale, on peut apercevoir sur les balcons des amis trinquer, des lecteurs dévorer un bouquin, ou encore des agriculteurs en herbe arroser leur potager urbain.

Recréer la campagne en ville

Si les artistes s’en sont inspirés dans les années 1960, il faut remonter un siècle plus tôt pour assister à la genèse de cette tradition.

Sans connaître l’année précise de leur apparition à Montréal, le professeur Hanna estime que les premiers balcons remontent à la décennie 1860, qui a été marquée par l’arrivée massive de Québécois des campagnes à Montréal, où fleurissaient alors plusieurs occasions d’emplois dans les industries de services et dans le secteur ouvrier.

Ces nouveaux citoyens ont voulu recréer les galeries qui entouraient leur maison de campagne. Pour la petite histoire, ces galeries ont été aménagées pour adapter les résidences de l’époque à l’hiver québécois. *«On a hérité de maisons françaises rurales avec des toits fortement en pente»*, explique M. Hanna. *Ces toits ne sont pas efficaces au Québec en raison des chutes de neige. Les ruraux ont alors conçu la galerie, qui longeait la façade de leur maison rurale et était recouverte d’un toit.»*

Rapidement, la galerie est devenue un milieu de vie. *«Les gens aimaient sortir de chez eux pour s’asseoir et jaser. Les enfants pouvaient jouer dehors même par temps pluvieux»*, poursuit David Hanna.

«C’est dans notre ADN»

De nos jours, on remarque des balcons sur pratiquement tous les types de logements de la ville. *«Les Montréalais veulent un balcon. C’est dans notre ADN»*, déclare le professeur d’urbanisme.

Pour illustrer ce besoin, David Hanna partage une anecdote. Vers la fin de sa carrière, dans les années 1970, le célèbre architecte Ludwig Mies van der Rohe — qui a notamment conçu le Westmont Square à Montréal — est



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Gardiens de sécurité

Les balcons renforcent-ils la sécurité des villes? C’est ce qu’avance Poupak Parvaresh dans sa thèse de doctorat sur les logements plex. Selon plusieurs résidents de l’arrondissement de Verdun interviewés par la chercheuse, les balcons offriraient une *«surveillance naturelle»* du voisinage par la présence de gens à l’extérieur, témoins de potentiels actes criminels. *«La configuration spatiale des porches, des balcons et des cours fournit le sentiment de sécurité que les jeunes adultes désirent au quotidien»*, écrit-elle dans sa thèse.

mandaté pour construire deux tours de condos à L’Île-des-Sœurs. *«Il fabrique sa première tour selon sa méthode, sans balcons, mais le promoteur a eu de la difficulté à vendre les propriétés, contrairement au projet voisin, qui, lui, com-*

prend des balcons», raconte M. Hanna.

Le promoteur demande alors à M. Rohe d’ajouter des balcons pour sa deuxième tour, ce à quoi l’architecte répond: *«C’est ridicule, vous vivez dans un climat nordique, pourquoi voulez-vous des balcons?»* relate M. Hanna en échappant un rire à l’autre bout du fil.

Un rire partagé par Sébastien Parent, cofondateur de la firme La Shed. *«Pour un pays où il fait chaud trois mois par année, c’est quand même spécial»*, concède-t-il.

Reste que pour l’architecte qui travaille surtout à Montréal, il est inconcevable d’imaginer un projet de logements sans balcons. *«Je ne me rappelle pas avoir conçu un appartement sans qu’il y ait un balcon de prévu. C’est automatique, ça va de soi.»*

«Ça fait partie intégrante de tous les projets qu’on fait, c’est très caractéristique de notre ville», poursuit M. Parent.

La revanche du balcon arrière

La tradition du balcon perdure, mais elle évolue. À l’époque de Tremblay et de Fennario, on s’assoit sur le balcon avant pour bavarder avec le voisinage et regarder les passants, tandis que le balcon arrière était plutôt associé aux tâches ménagères, puisqu’il était adjacent à la cuisine.

Le balcon arrière a désormais pris la place de celui du devant dans plusieurs habitations, conférant aux résidents plus d’intimité. *«Quand on rénove un bâtiment, c’est là que se trouvent les gros balcons, qui ont été transformés en espace de vie»*, affirme M. Parent.

La Shed fait plusieurs projets de rénovation de vieux bâtiments montréalais. *«On travaille souvent avec des garde-corps pleins, pas ajourés, pour donner plus d’intimité aux gens sur leur balcon»*, par opposition aux traditionnels balcons de fer forgé. La Shed privilégie le bois comme revêtement de surface. *«Rien n’est aussi confortable qu’un balcon en bois qui se nettoie facilement»*, affirme M. Parent.

A noter que la vie de balcon rejoint tous les Montréalais, peu importe leur origine, avance David Hanna. *«Ça se transmet chez les nouveaux arrivants, ils adoptent et s’approprient cette pratique. C’est une particularité montréalaise toutes origines confondues, pas seulement une pratique chez les francophones ou les anglophones»*, souligne-t-il.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Renseignements et administration : 514 985-3333

Le Devoir sur ledevoir.com

sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements

(lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonce@ledevoir.com

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc. dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Janvier de Mirabel, division de Québecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation Sun Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.